

UNIVERSITE DE CORSE

**MAITRISE DE SCIENCES ET TECHNIQUES
"Valorisation des ressources naturelles"**

**ATLAS DES POILS DES MAMMIFERES SAUVAGES
TERRESTRES DE CORSE**

Mémoire présenté par:
PAUL-LOUIS SPILLMANN
sous la direction de **MICHELLE SALOTTI**

CENTRE DE VALORISATION DES RESSOURCES NATURELLES
Juillet 1991

ATLAS DES MAMMIFERES SAUVAGES TERRESTRES DE CORSE.

1. INTRODUCTION:

Les mammifères possèdent plusieurs types de poils; on distingue:

- les poils de couverture longs, raides, fortement pigmentés et implantés isolément: épines, jarres (dont font partie les crins) et poils intermédiaires, à base mince et sommet rigide de forme variable (crochet, palette).

- les poils de bourre, plus courts et plus souples (1).

L'identification des poils est un moyen simple et sûr pour déterminer les mammifères dont ils proviennent (2). Cette identification basée sur la morphologie et la structure des poils peut conduire à plusieurs applications:

- identification de l'animal auteur des fèces par le biais des poils de toilettage ingérés et identification des mammifères consommés (3) (les processus de la digestion n'altèrent pas les poils).

- identification des poils contenus dans les pelotes de réjection.

- indice de présence ou de passage grâce à l'examen des touffes de poils trouvées dans la nature (3).

Des travaux sur la détermination des poils ont déjà été réalisés, notamment l'atlas des poils des mammifères d'Europe (4), qui donne une vision globale de la structure des différents poils; comme le précise son auteur: "l'utilisateur pourra développer à son gré l'analyse des planches et des dessins suivant ses possibilités techniques, le degré de différenciation souhaité, le nombre d'espèces potentielles". Déjà en Suisse (5) et dans les Pyrénées (3) des études spécifiques ont été élaborées.

L'insularité et la situation géographique de la Corse sont des facteurs importants à l'origine d'une dynamique évolutive originale. Ainsi, certaines espèces se démarquent notablement de celles du continent par leur taille et leur coloration. Le Renard (*Vulpes vulpes ichtnusae*) (6), le Sanglier (*Sus scrofa meridionalis*) (7), le Chat sauvage (*Felis silvestris lybica*) (8), le Lièvre (*Lepus capensis corsicana*) (9), le Hérisson (*Ericeanus europeus italicus*) (10), sont de taille inférieure, tandis que la Belette (*Mustela nivalis boccamela corsicana*) (11 et 12), et la Crocidure (*Crocidura suaveolens cyrnensis*) (13 et 14), sont des géantes; la coloration du Renard est plus foncée en Corse etc.

La réalisation d'un atlas des poils des mammifères sauvages de Corse apparaît donc comme nécessaire, afin d'améliorer l'état des connaissances sur le plan purement scientifique, mais aussi afin de fournir à des utilisateurs potentiels un outil adapté à la réalité insulaire.

2. MATERIEL:

Les prélèvements des poils des mammifères sauvages terrestres aujourd'hui présents en Corse ont été faits soit après piégeage, soit directement sur des peaux de collection. Le Cerf de Corse, non étudié, ne peut pas actuellement être considéré comme sauvage puisque sa population, limitée à 21 individus, est en enclos.

En annexe 1, plusieurs planches sont consacrées, d'une part aux animaux domestiques laissés en liberté, d'autre part aux animaux capables de retourner à la vie sauvage, comme la Chèvre ou le Chat domestique (Chat haret).

En annexe 2, une planche consacrée à l'étude des poils de la Sérotine (*Eptesicus serotinus*) permet de reconnaître l'ordre puisque les Chiroptères forment un groupe relativement homogène ayant une structure des poils très caractéristique. De plus les chauves-souris ne sont qu'exceptionnellement la proie des carnivores (4).

La laine de Brebis n'ayant pas de moëlle, pareillement au poil de Chiroptère, est aussi présentée en annexe 2.

Dans le cadre de notre étude, seuls les jarres ont été étudiés car ce sont les plus caractéristiques du genre ou de l'espèce (4 et 5).

Les jarres ont été prélevés dans la région dorso-costale. "Les poils de la même espèce ont une grande homogénéité de structure quelle que soit la zone de prélèvement (Day 1966, et observations personnelles) pour autant que les échantillons ne proviennent pas des extrémités" (4).

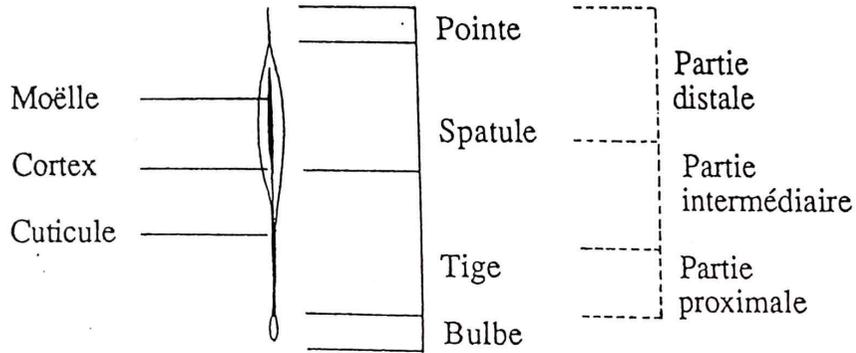
3. METHODOLOGIE:

La caractérisation des poils s'effectue par le biais de l'observation de leur morphologie et de leur structure:

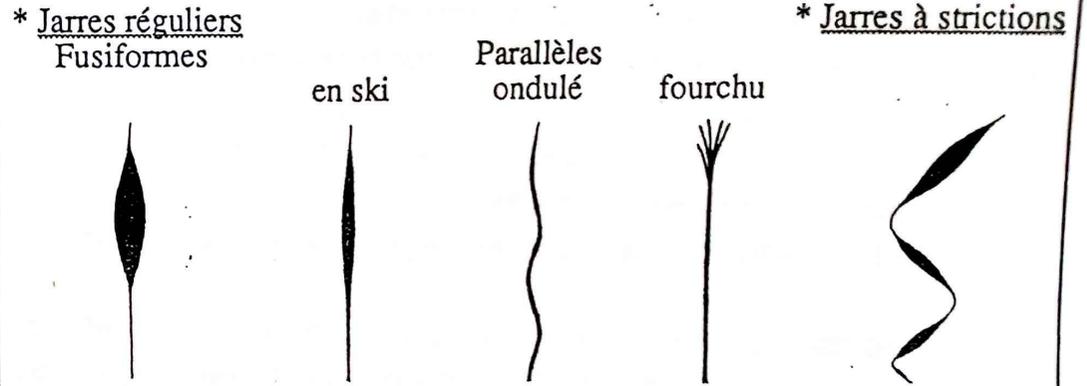
* La morphologie apportant des renseignements essentiels, faciles à obtenir, nous avons jugé important d'insister sur ce critère:

A1 - MORPHOLOGIE

A1-1 - SCHEMA D'UN POIL



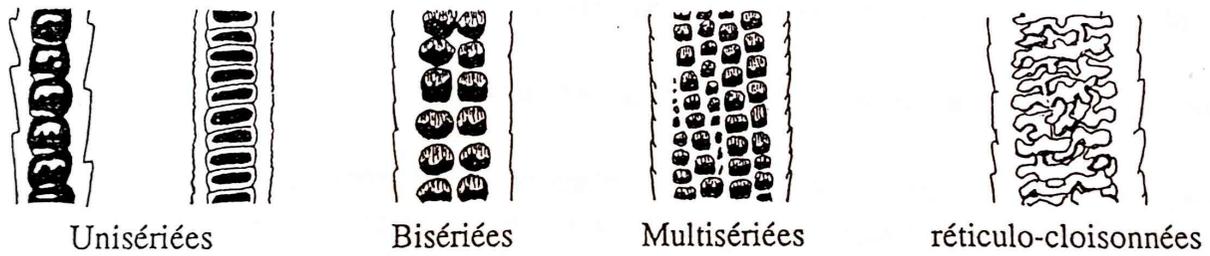
A1-2 - MORPHOLOGIE DES POILS



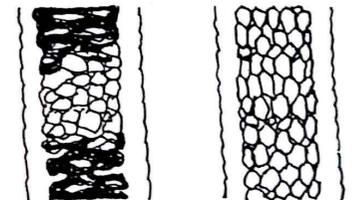
A2 STRUCTURE

A2-1 - STRUCTURE DES MOELLES

* cloisonnées



* Réticulées

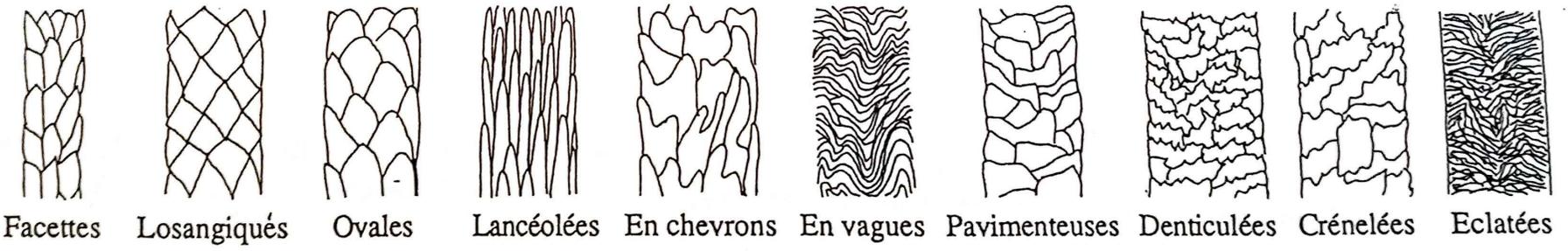


A2-2 - AGENCEMENT DES ECALLES

* Coronales



* Imbriquées



- Un dessin réalisé à l'aide d'une loupe binoculaire et d'un micromètre oculaire étalonné, permet de classer le poil en fonction de sa forme (cf. Tableau A).

- Trois photos prises à faible grossissement, à la base, au milieu et à la fin du poil viennent compléter le dessin. Ces photos mettent en évidence dans certains cas, des différences de diamètre, de couleur, de structure permettant de mieux visualiser les extrémités proximale et distale.

* La structure est étudiée par observation de la moëlle, "composée de cellules groupées en éléments irréguliers séparés par des espaces remplis d'air" (1) et par observation des écailles qui forment la cuticule à l'extérieur du poil (cf. Tableau A). La moëlle est observée par transparence (le poil est placé dans de la gélatine entre lame et lamelle). La structure des écailles est révélée par l'empreinte du poil laissée dans le vernis incolore (16).

Pareillement à la morphologie, trois photos de la moëlle et des écailles prises respectivement, à la base, au milieu et à la fin du poil montrent ces structures et leurs éventuelles variations.

Les microphotographies ont été prises au microscope OLYMPUS modèle BHSP muni d'une chambre photographique automatique OLYMPUS OM-Ti.

Les mesures des longueurs des poils ont été réalisées sur vingt poils appartenant au même individu.

Quatre mesures de diamètre ont été faites:

- Au même niveau de la tige, une mesure du diamètre du poil et une mesure du diamètre de la moëlle.

- Au même niveau de la spatule, une mesure du diamètre du poil et une mesure du diamètre de la moëlle.

Ces mesures permettent de calculer l'indice médullaire au niveau de la tige et de la spatule; l'indice médullaire (I_m) est le rapport du diamètre de la moëlle sur le diamètre de la tige; il donne une idée de la place occupée par la moëlle aux différents endroits du poil où il a été calculé. Les indices médullaires ont été calculés grâce à des mesures effectuées directement sur les préparations et non sur les photographies. Les échelles tiennent compte de la réduction (50%).

4. RESULTATS:

Les vingt et une planches exposent les observations effectuées pour chacun des jarres. Un tableau B récapitule les données brutes, il est complété par une clé de détermination (cf. Tableau C).

HERISSON

Erinaceus europaeus italicus

A

1 MORPHOLOGIE:

Régulier parallèle, en ski (cf. A,B,E,H).

2. STRUCTURE:

- DE LA MOELLE:

Cloisonnée unisériée, 1m d'environ 0,5 (cf. F).

- DES ECAILLES:

Crénelées puis denticulées (cf. D,G,J).

3. PIGMENTATION CORTICALE:

Forte (cf. C,F,I).

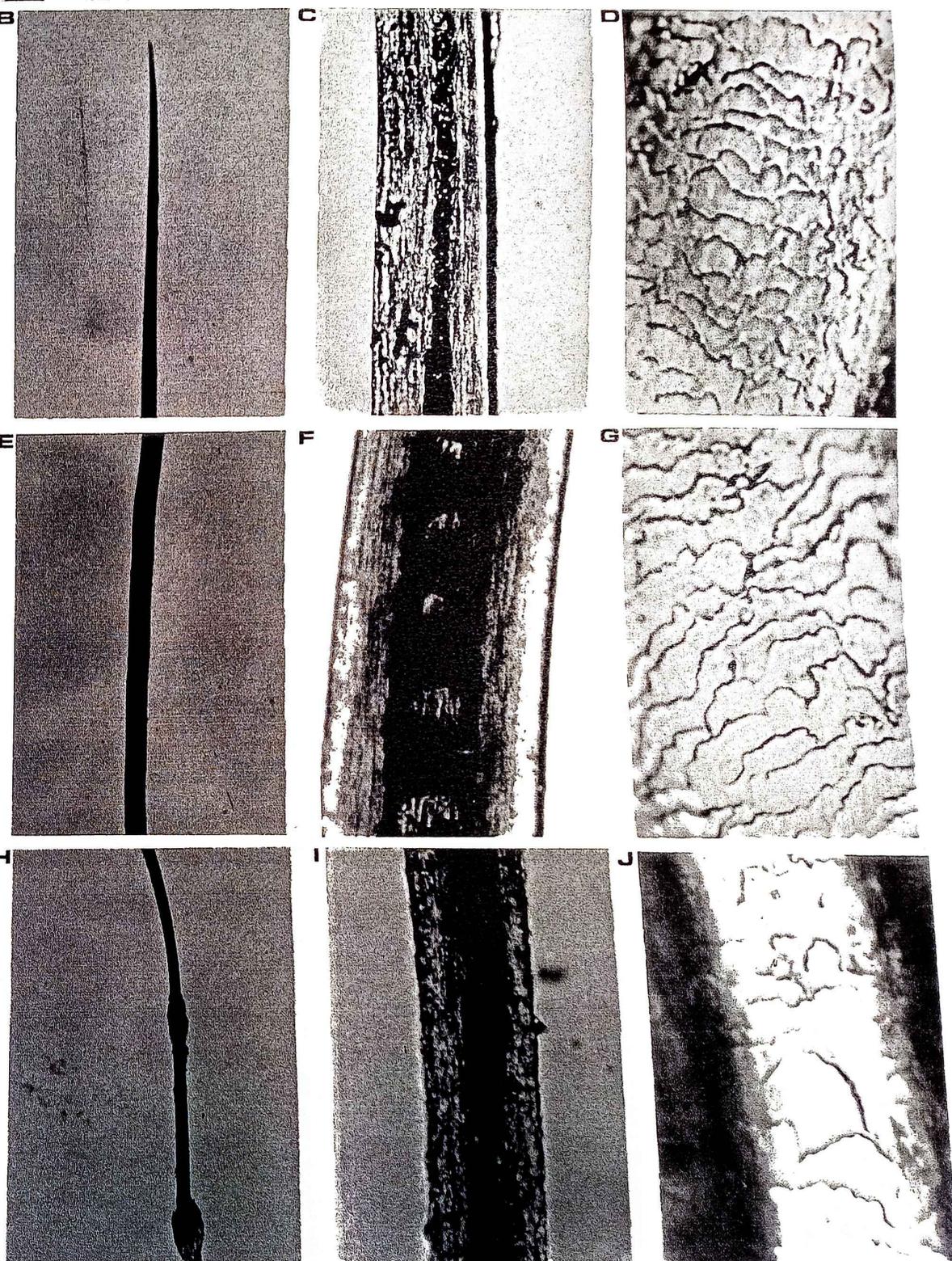
4. ECHELLES

Colonne 1: 1 cm = 0,17 cm

Colonne 2: 1 cm = 0,034 cm

Colonne 3: 1 cm = 0,0032 cm

Colonne 4: 1 cm = 0,00136 cm



MUSARaigne DES JARDINS

Crocidura suaveolens cyrnensis

A

1. MORPHOLOGIE:

Jarre de 1 à 5 strictions (cf. A,E).

2. STRUCTURE:

- DE LA MOELLE:

Cloisonnée unisériée, 1m constant d'environ 0,7 (cf. C,F,I).

- DESECAILLES:

Coronales, lancéolées puis pavimenteuses (cf. D,G,J).

3. PIGMENTATION CORTICALE:

Faible (cf. C,F,I).

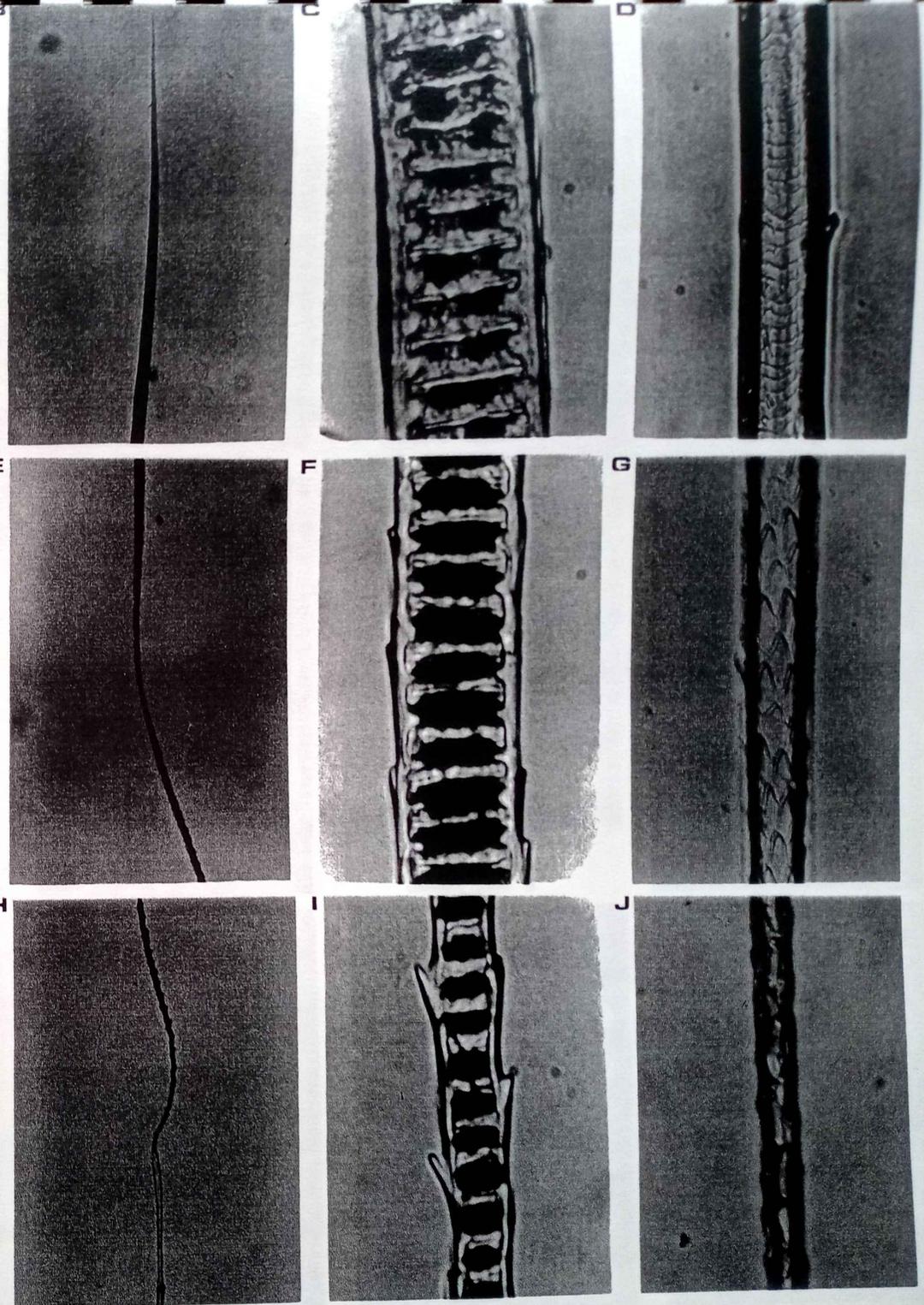
4. ECHELLES

Colonne 1: 1 cm = 0,05 cm

Colonne 2: 1 cm = 0,0133 cm

Colonne 3: 1 cm = 0,00136 cm

Colonne 4: 1 cm = 0,00136 cm



MUSARaigne ETRUSQUE

Suncus etruscus

A

1. MORPHOLOGIE:

Jarre de 1 à 3 strictions (cf. A,E).

2. STRUCTURE:

- DE LA MOELLE:

Cloisonnée unisériée; lm d'environ 0,7 (cf. F,I).

- DE SECAILLES:

Lancéolées puis pavimenteuses (cf. D,G,J).

3. PIGMENTATION CORTICALE:

Faible (cf. C,F,I).

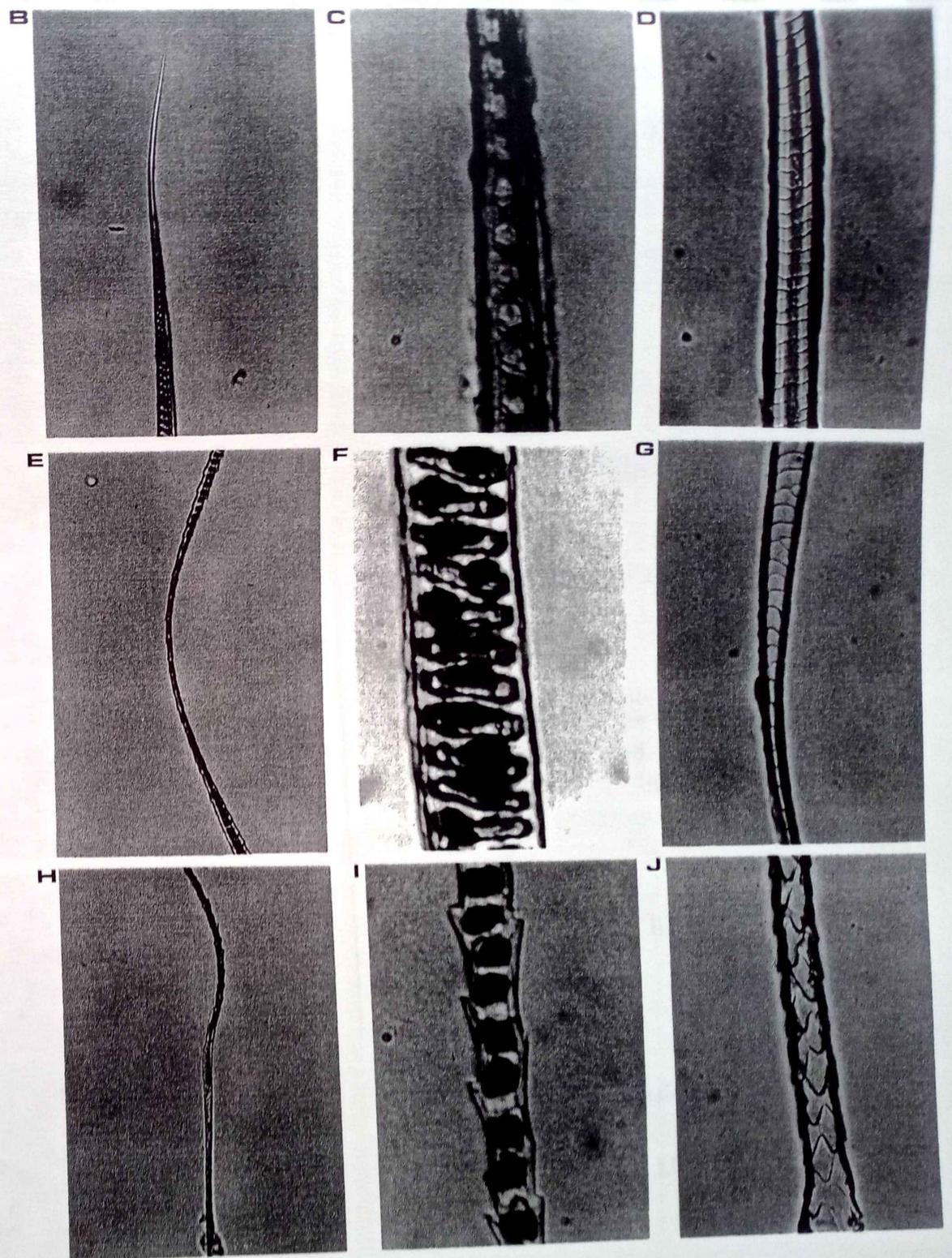
4. ECHELLES:

Colonne 1: 1 cm = 0,02 cm

Colonne 2: 1 cm = 0,0065 cm

Colonne 3: 1 cm = 0,00136 cm

Colonne 4: 1 cm = 0,00136 cm



LEROT

Elyomis quercinus

A

1. MORPHOLOGIE:

Fusiforme (cf. A,B,E,H).

2. STRUCTURE:

- DE LA MOELLE:

Cloisonnée unisériée puis multisériée (peu visible car le poil est très pigmenté); Im constant d'environ 0,7 (cf. C,F,I).

- DE SECALLES:

Ovales, pavimenteuses puis denticulées (cf. D,G,J).

3. PIGMENTATION CORTICALE:

· Forte (cf. B,C,E,F,H,I).

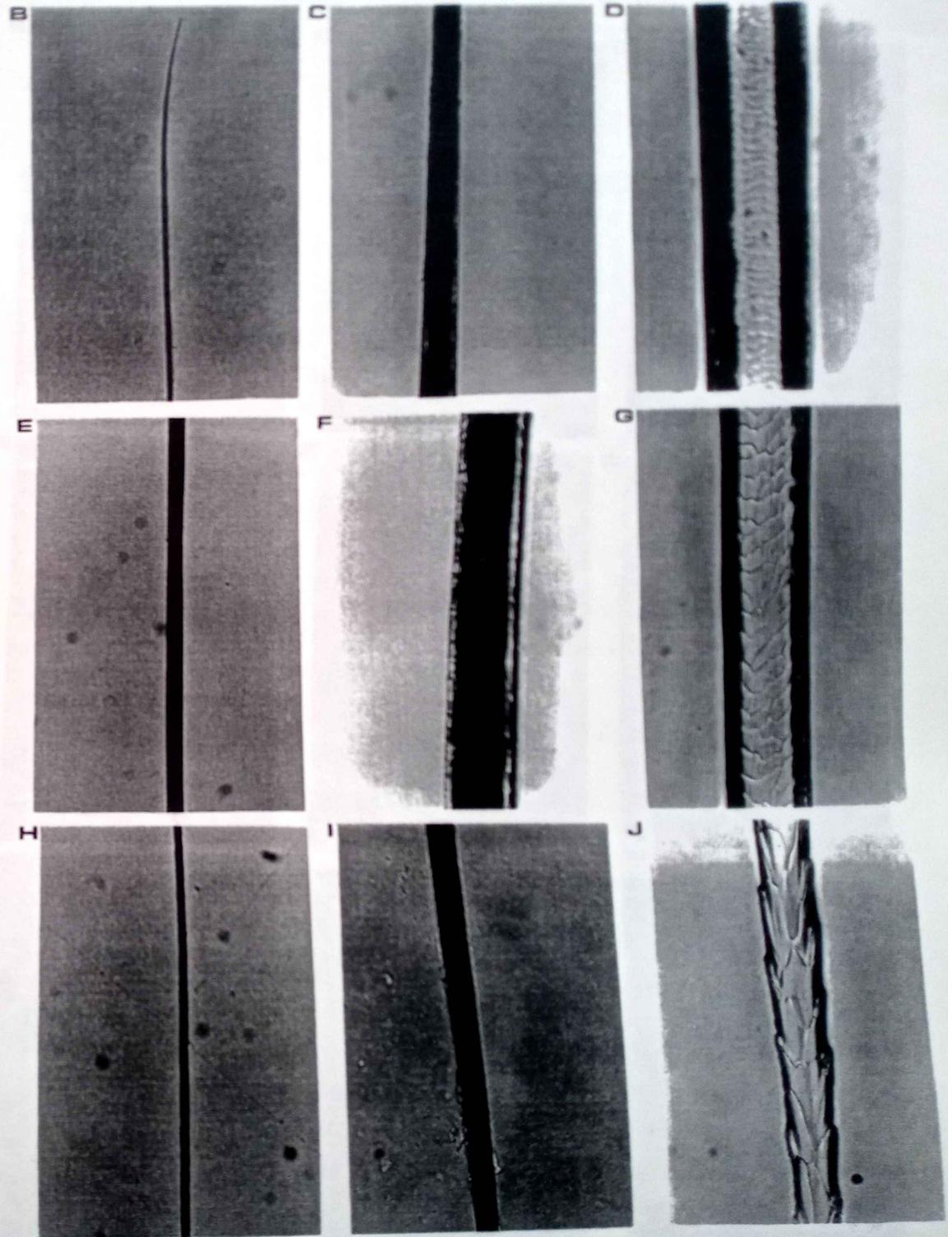
4. ECHELLES:

Colonne 1: 1 cm = 0,10 cm

Colonne 2: 1 cm = 0,0133 cm

Colonne 3: 1 cm = 0,0032 cm

Colonne 4: 1 cm = 0,0032 cm



LOIR

Glis glis melonii

A

1. MORPHOLOGIE;

Fusiforme (cf. A).

2. STRUCTURE;

- DE LA MOELLE:

Cloisonnée unisériée, interrompue; Im faible compris entre 0,2 et 0,5 (cf. B,C,E,F).

- DE SECAILLES:

Pavimenteuses (cf. D,G,J).

3. PIGMENTATION CORTICALE:

Faible (cf. C,F,I).

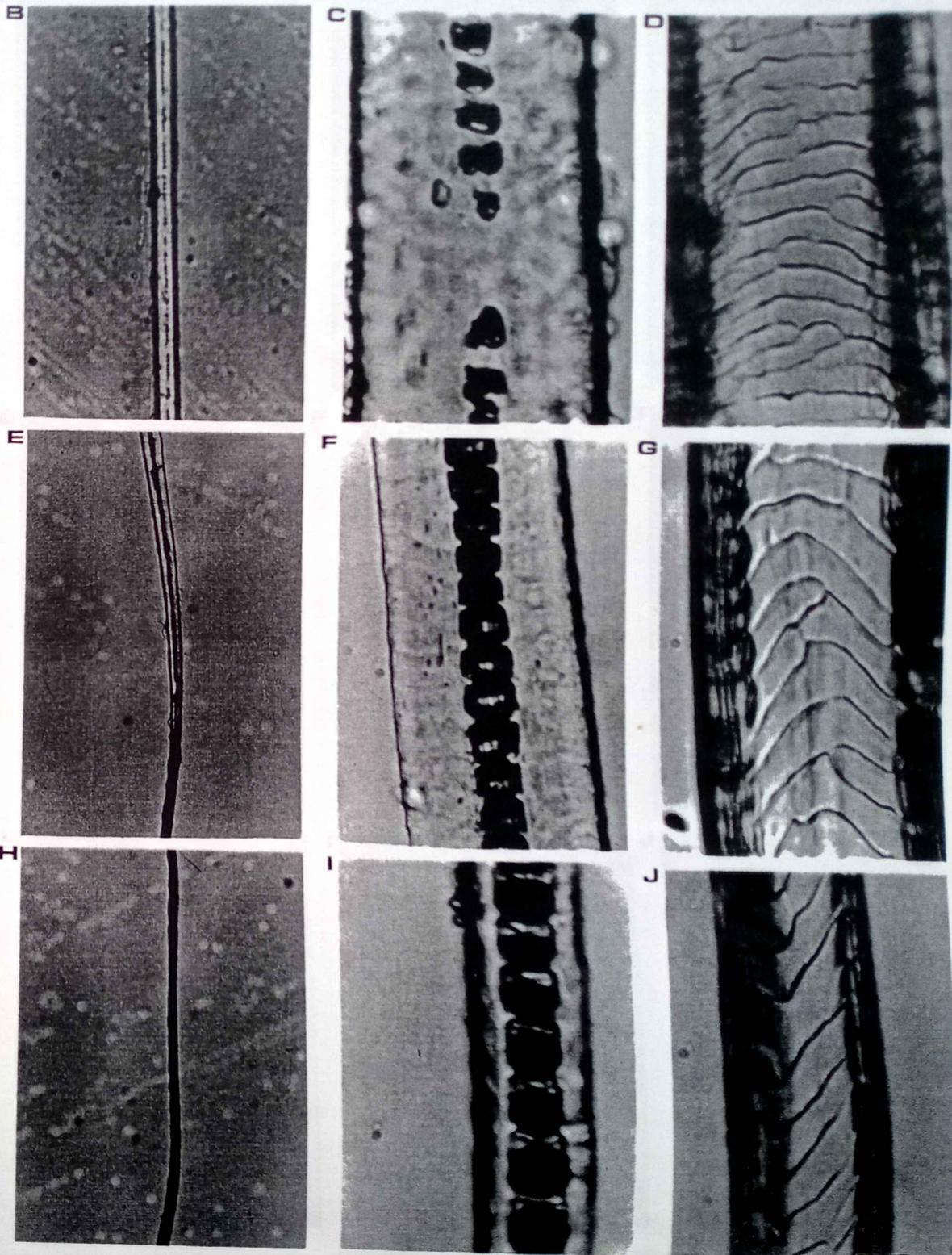
4. ECHELLES:

Colonne 1: 1 cm = 0,10 cm

Colonne 2: 1 cm = 0,034 cm

Colonne 3: 1 cm = 0,00136 cm

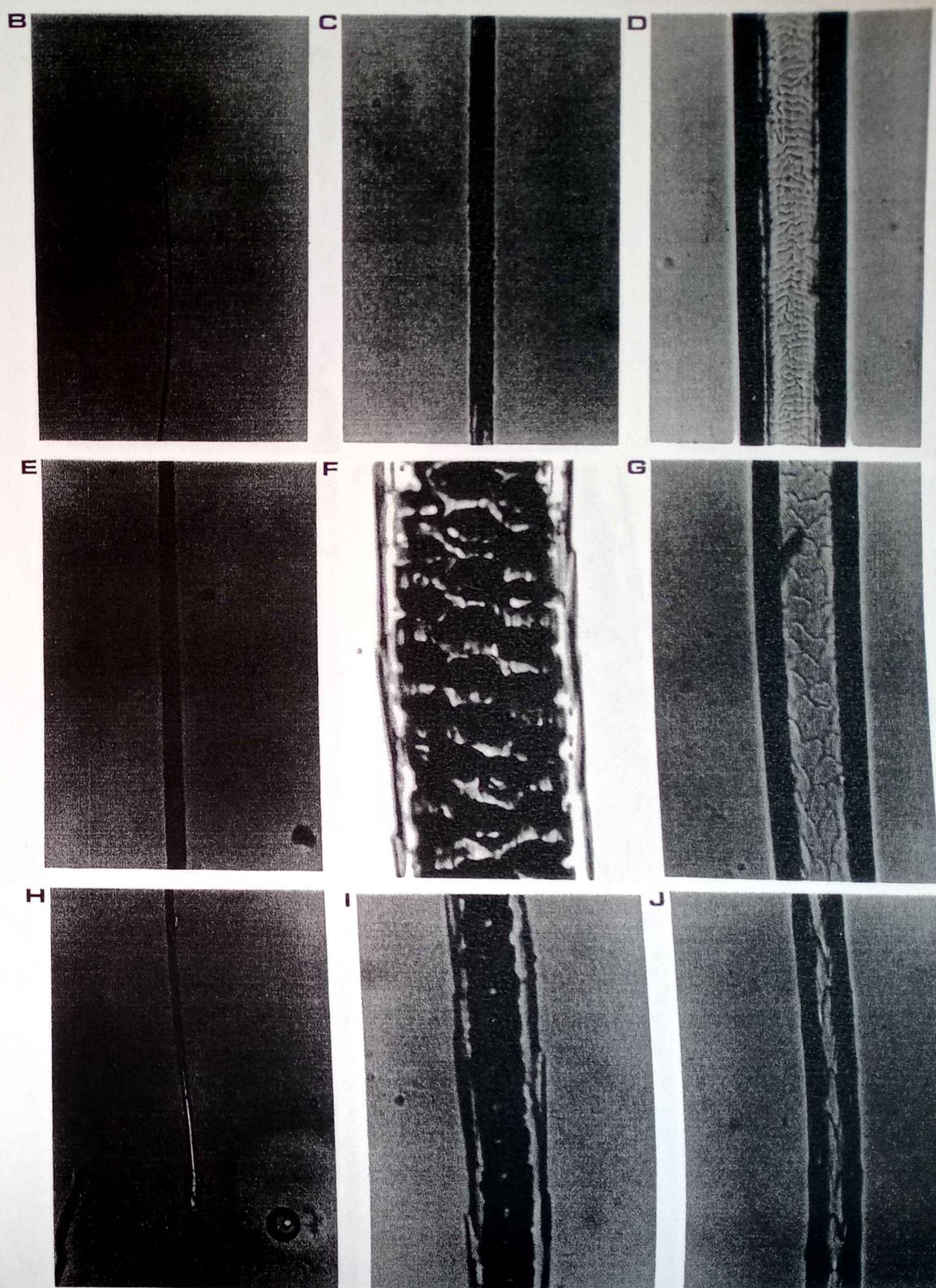
Colonne 4: 1 cm = 0,00136 cm



MULOT

Apodemus sylvaticus

A



1. MORPHOLOGIE:

Fusiforme (cf. A,B,E,H).

2. STRUCTURE:

- DE LA MOELLE:

Cloisonnée unisériée puis multisériée;
lm d'environ 0,8 (cf. I,F).

- DESECAILLES:

Lancéolées, en chevrons puis denticulées
(cf. D,G,J).

3. PIGMENTATION CORTICALE:

Variable (cf. C,F,I).

4. ECHELLES:

Colonne 1: 1 cm = 0,10 cm

Colonne 2: 1 cm = 0,0133 cm

Colonne 3: 1 cm = 0,00136 cm

Colonne 4: 1 cm = 0,00132 cm

RAT NOIR

Rattus rattus

A

1. MORPHOLOGIE:

Fusiforme (cf. A,B,E,H).

2. STRUCTURE:

- DE LA MOELLE:

Cloisonnée unisériée puis réticulo-cloisonnée; Im faible (0,4) puis élevé (0,9) (cf. I,F).

- DES ECAILLES:

En facettes, en chevrons puis denticulées (cf. D,G,J).

3. PIGMENTATION CORTICALE:

Variable (cf. C,F,I).

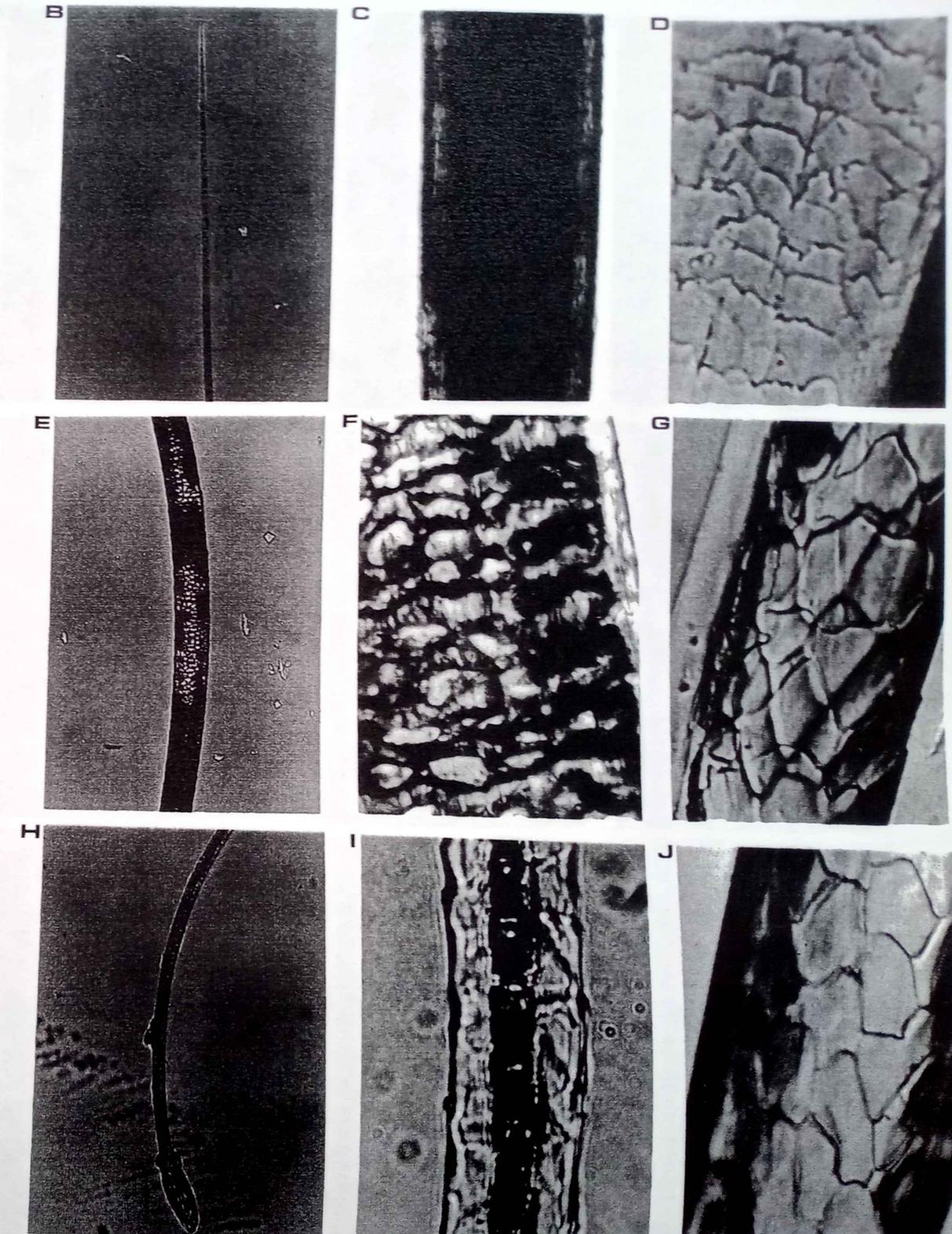
4. ECHELLES:

Colonne 1: 1 cm = 0,10 cm

Colonne 2: 1 cm = 0,0133 cm

Colonne 3: 1 cm = 0,00136 cm

Colonne 4: 1 cm = 0,00136 cm



SURMULOT

Rattus norvegicus

A

1. MORPHOLOGIE:

Fusiforme (cf .A,E,H).

2. STRUCTURE:

- DE LA MOELLE:

Réticulo-cloisonnée; Im compris entre 0,6 et 0,9 (cf. C,F,I).

- DESECAILLES:

En facettes, en chevrons puis denticulées (cf. D,G,J).

3. PIGMENTATION CORTICALE:

Faible (cf. C,F,I).

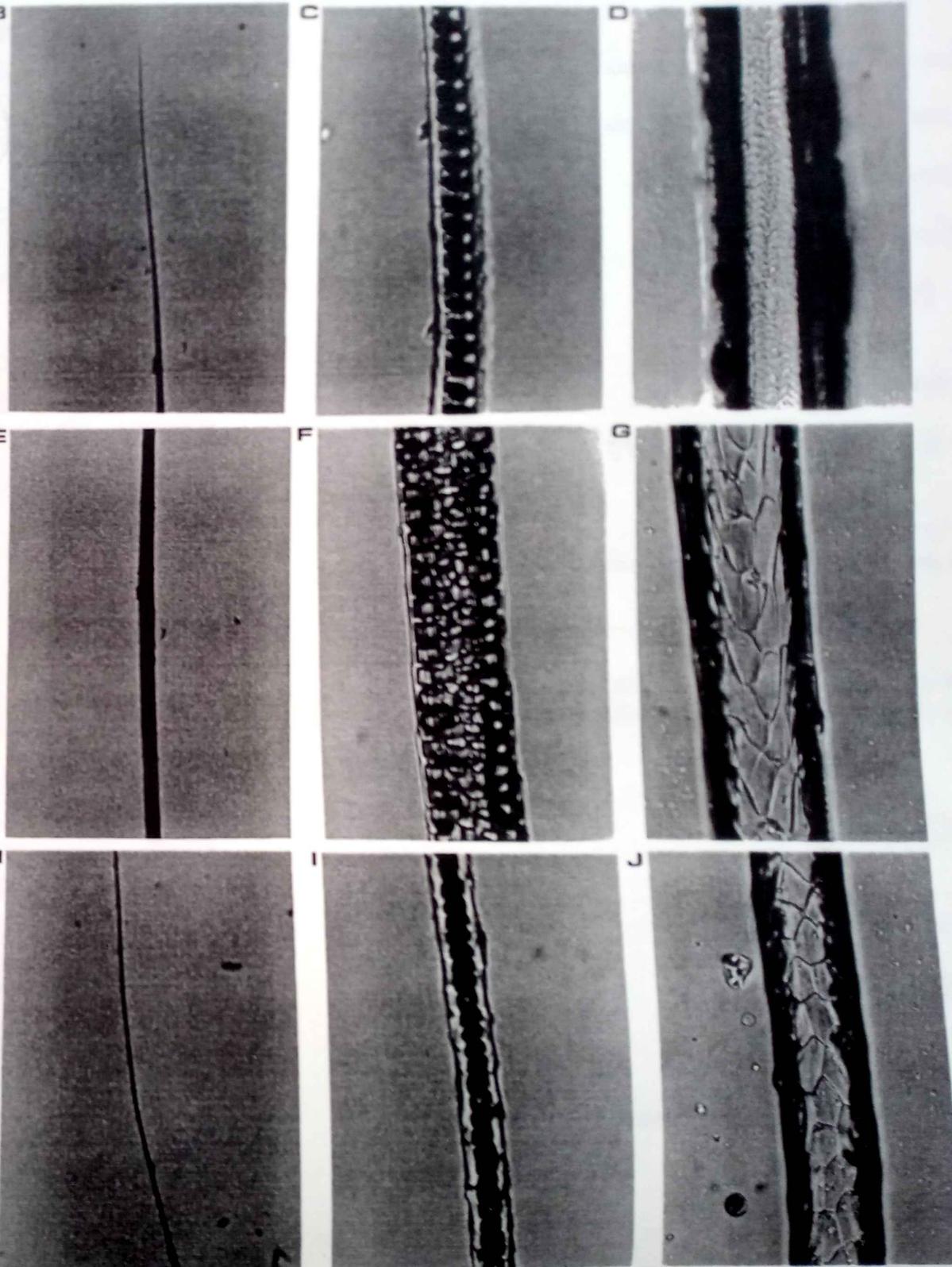
4. ECHELLES

Colonne 1: 1 cm = 0,17 cm

Colonne 2: 1 cm = 0,034 cm

Colonne 3: 1 cm = 0,0032 cm

Colonne 4: 1 cm = 0,0032 cm



SOURIS

Mus musculus domesticatus

A

1. MORPHOLOGIE:

Fusiforme (cf. A,B,E,H).

2. STRUCTURE:

- DE LA MOELLE:

Cloisonnée unisériée puis multisériée;
lm compris entre 0,7 et 0,9 (cf. C,F,I).

- DES ECAILLES:

Imbriquées puis pavimenteuses (cf.
D,G,J).

3. PIGMENTATION CORTICALE:

Variable (cf. C,F,I).

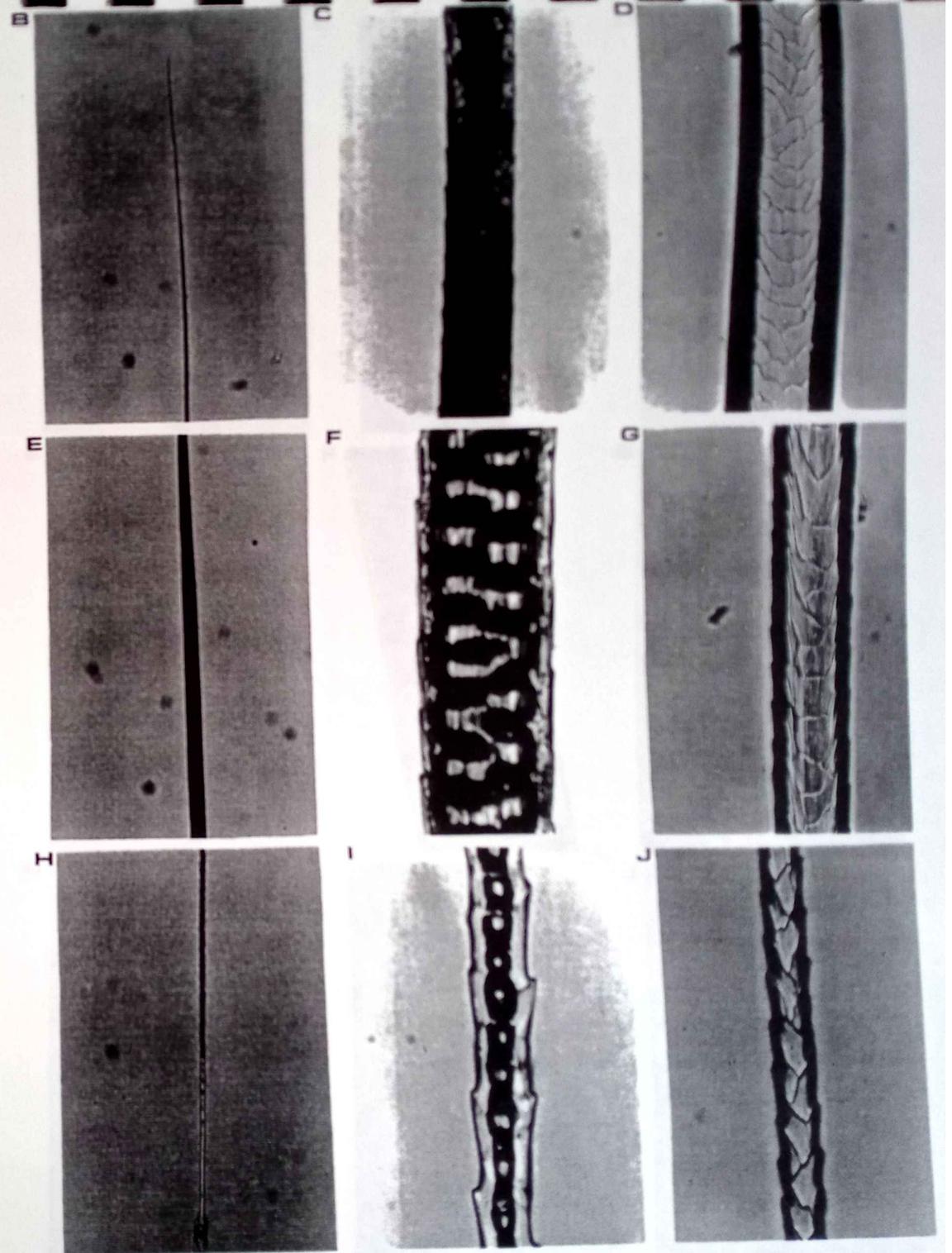
4. ECHELLES:

Colonne 1: 1 cm = 0,06 cm

Colonne 2: 1 cm = 0,0133 cm

Colonne 3: 1 cm = 0,00136 cm

Colonne 4: 1 cm = 0,00136 cm



LIEVRE

Lepus capensis corsicanus

A

1. MORPHOLOGIE:

Régulier parallèle, en ski (cf. A,E,H).

2. STRUCTURE:

- DE LA MOELLE:

Multisériée en colonnes; Im constant d'environ 0,8 (cf .C,F,I).

- DES ECAILLES:

En zig-zag, en vagues puis crénelées (cf. D,G,J).

3. PIGMENTATION CORTICALE:

Variable (cf. C,F).

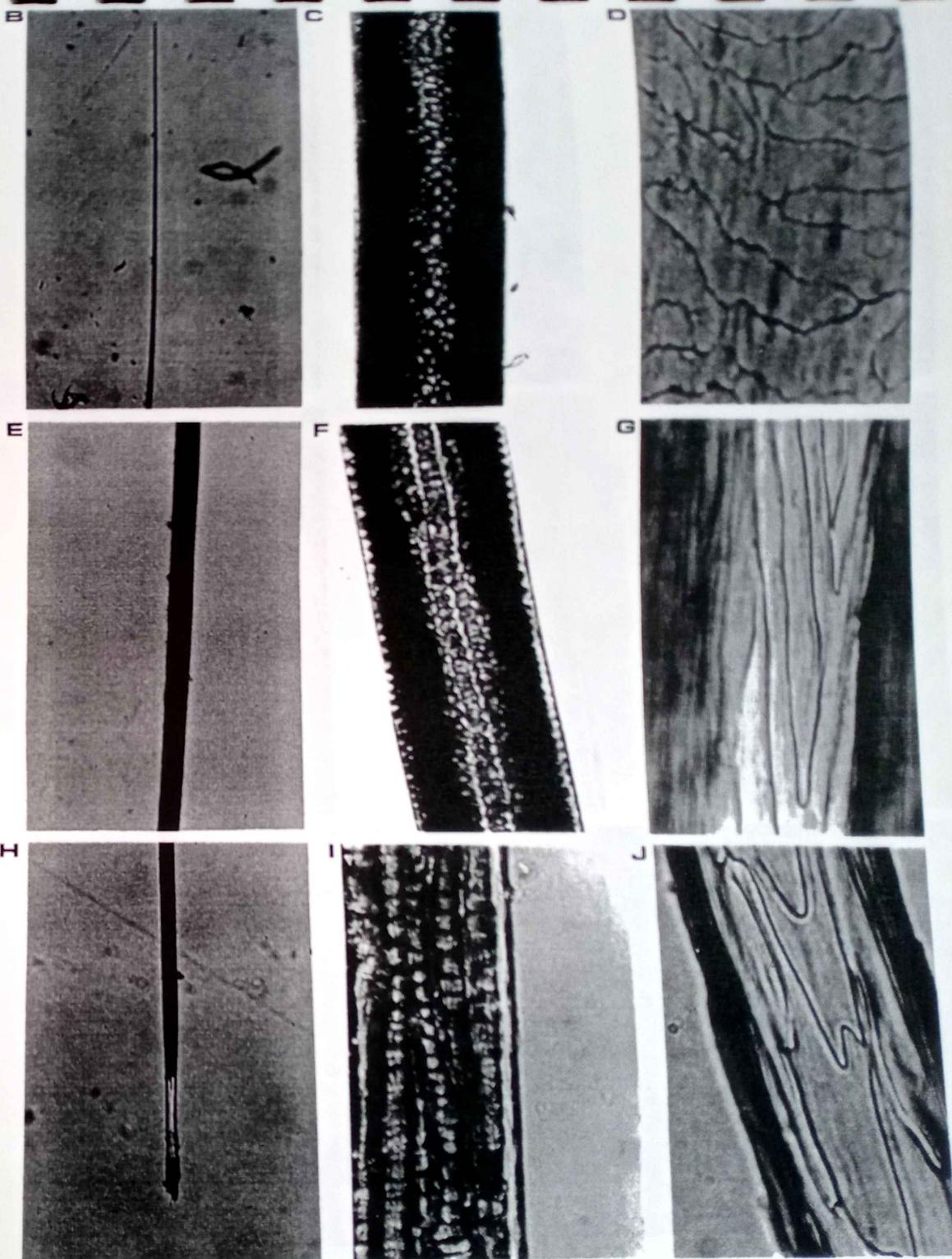
4. ECHELLES:

Colonne 1: 1 cm = 0,29 cm

Colonne 2: 1 cm = 0,034 cm

Colonne 3: 1 cm = 0,0032 cm

Colonne 4: 1 cm = 0,00136 cm



LAPIN

Oryctolagus cuniculus

A

1. MORPHOLOGIE:

Régulier parallèle, en ski (cf. A,E,H).

2. STRUCTURE:

- DE LA MOELLE:

Multisériée en colonnes ; Im constant d'environ 0,7 (cf. C,F,I).

- DE SECAILLES:

En zig-zag puis pavimenteuses (cf. D,G,J).

3. PIGMENTATION CORTICALE:

Variable (cf. C,F).

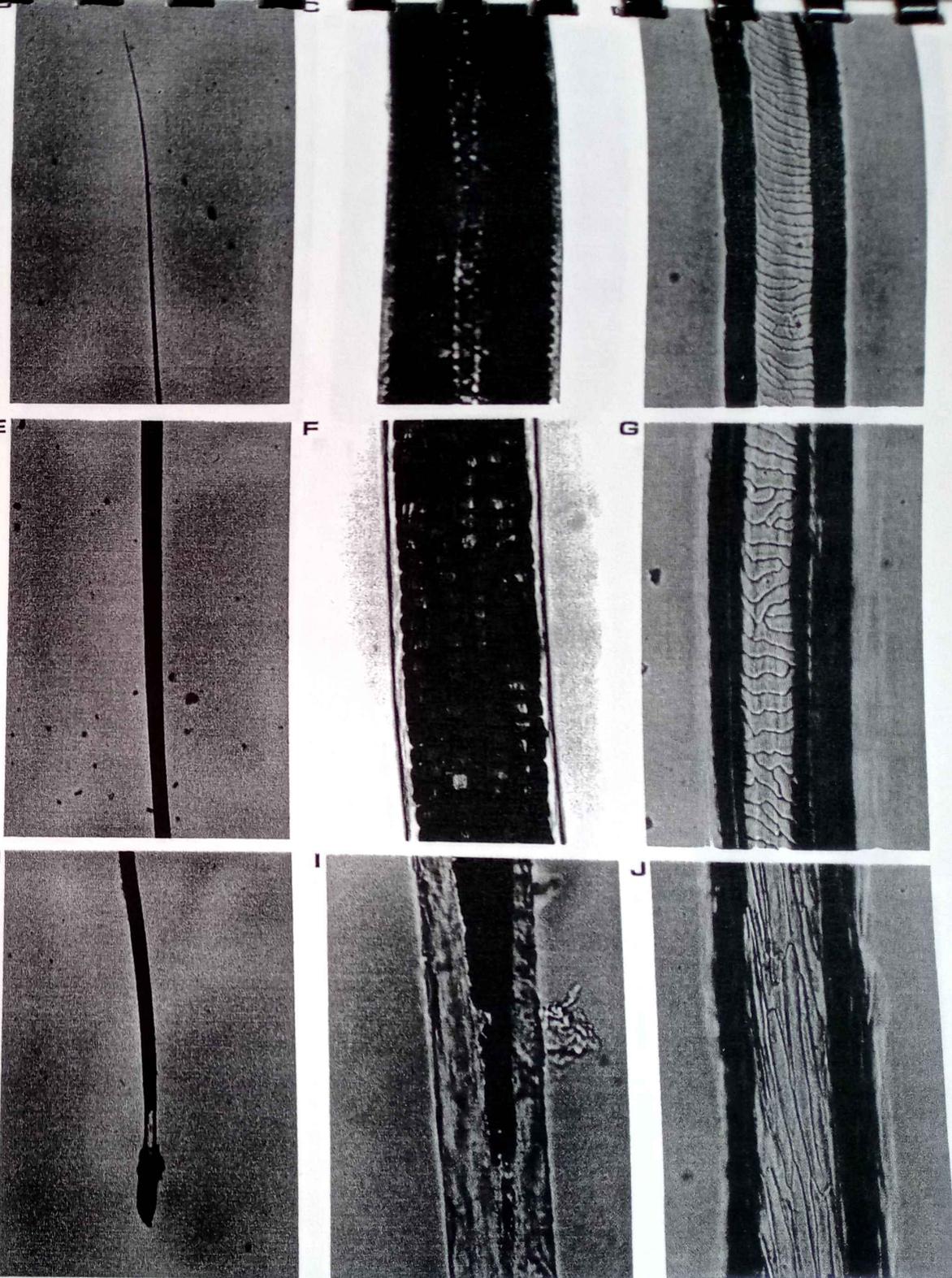
4. ECHELLES:

Colonne 1: 1 cm = 0,29 cm

Colonne 2: 1 cm = 0,034 cm

Colonne 3: 1 cm = 0,0032 cm

Colonne 4: 1 cm = 0,0032 cm



RENARD

Vulpes vulpes ichnusae

A

1. MORPHOLOGIE:

Régulier parallèle, en ski (cf. A,B,E,H).

2. STRUCTURE:

- DE LA MOELLE:

Réticulée (cf. F,I) puis cloisonnée (cf. C); lm d'environ 0,8 (cf. F,I).

- DES ECAILLES:

Lancéolées puis crénelées (cf. D,G,J).

3. PIGMENTATION CORTICALE:

Variable (cf. C,F,I).

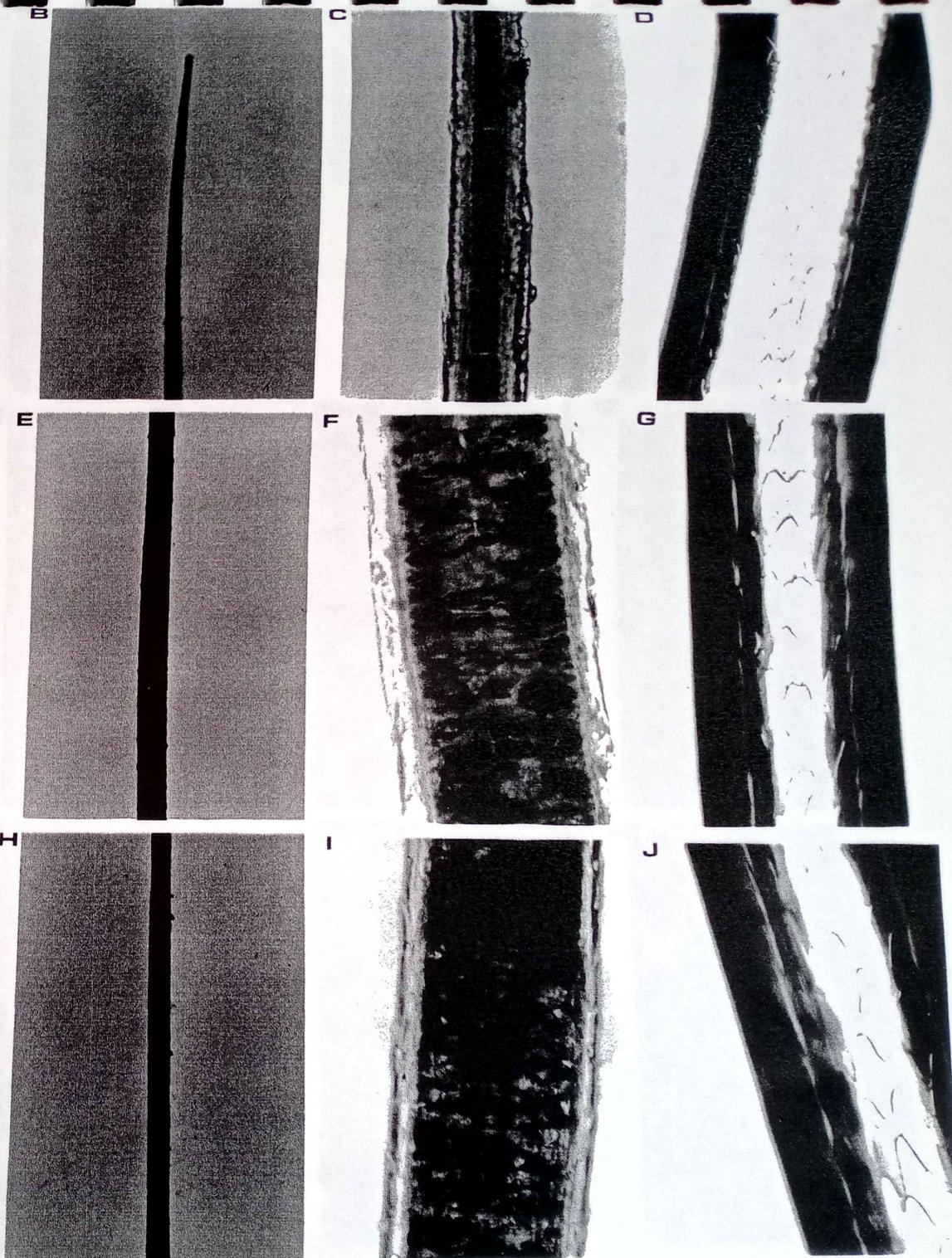
4. ECHELLES:

Colonne 1: 1 cm = 0,20 cm

Colonne 2: 1 cm = 0,034 cm

Colonne 3: 1 cm = 0,0032 cm

Colonne 4: 1 cm = 0,0032 cm



BELETTE

Mustela nivalis boccamela
corsicana

A

1. MORPHOLOGIE;

Fusiforme (cf. A,E,H).

2. STRUCTURE:

- DE LA MOELLE:

Réticulée avec des figures en N,X,Y,W;
Im compris entre 0,6 et 0,8 (cf. C,F,I).

- DE SECAILLES:

Lancéolées séparées, ovales puis denticulées (cf. D,G,J).

3. PIGMENTATION CORTICALE:

Variable (cf. C,F,I).

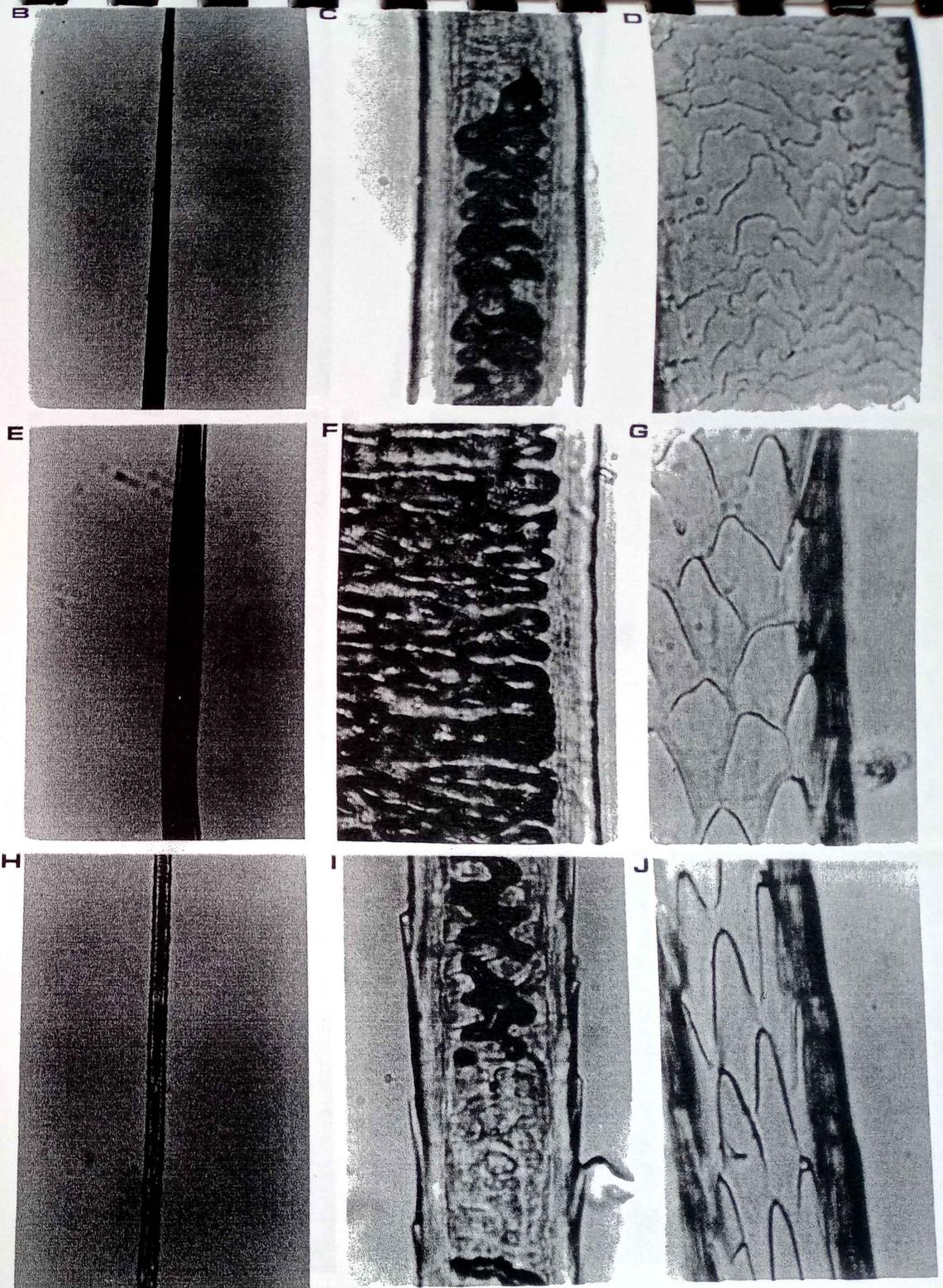
4. ECHELLES:

Colonne 1: 1 cm = 0,10 cm

Colonne 2: 1 cm = 0,0133 cm

Colonne 3: 1 cm = 0,00136 cm

Colonne 4: 1 cm = 0,00136 cm



CHAT SAUVAGE

Felis sylvestris lybica

A

1. MORPHOLOGIE:

Régulier parallèle, en ski (cf. A,E,H).

2. STRUCTURE:

- DE LA MOELLE:

Réticulée; Im d'environ 0,8 (cf.F,I).

- DES ECAILLES:

Pavimenteuses puis crénelées (cf. D,G,J)

3. PIGMENTATION CORTICALE:

Variable (cf. I,F).

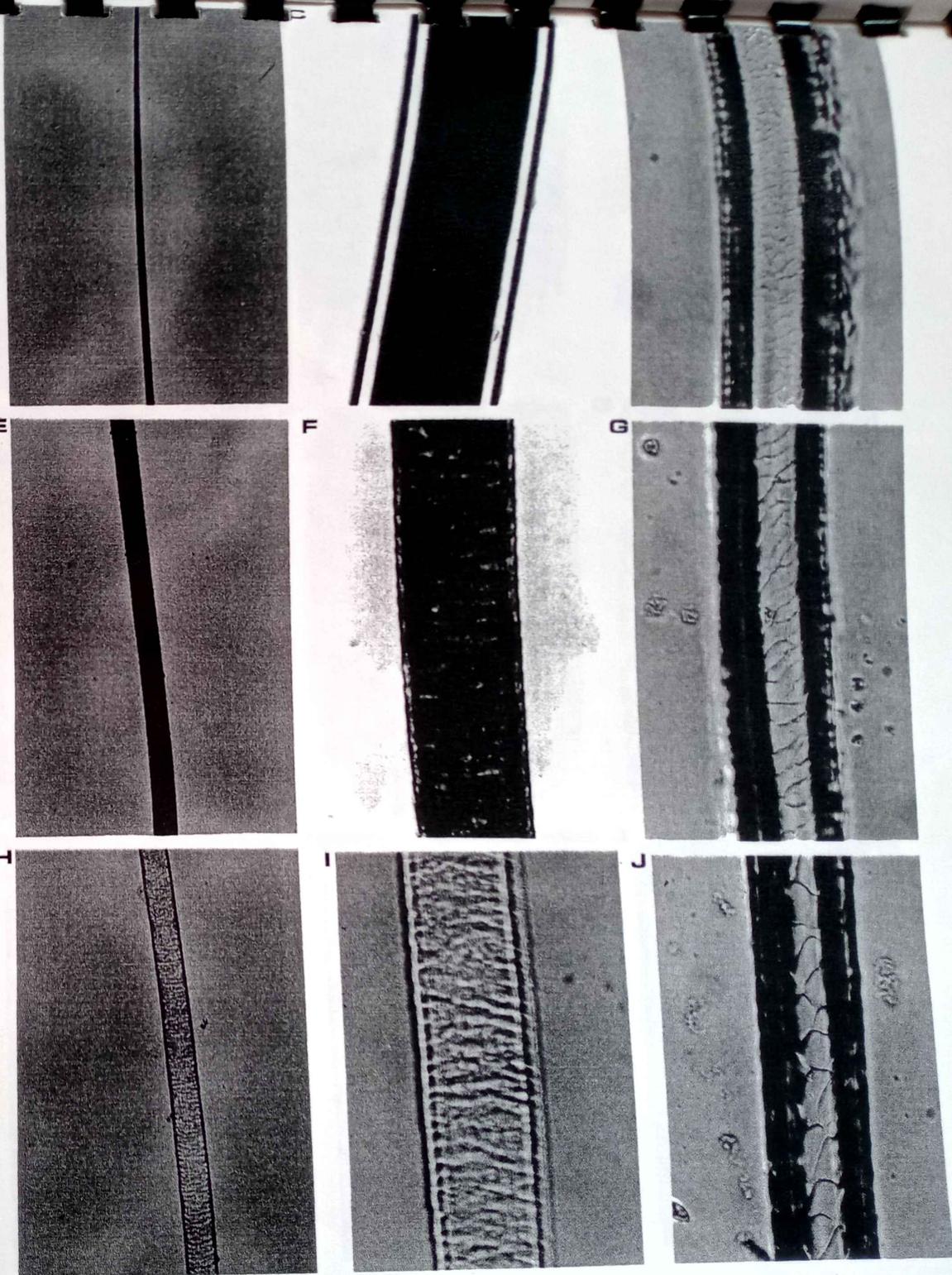
4. ECHELLES:

Colonne 1: 1 cm = 0,20 cm

Colonne 2: 1 cm = 0,034 cm

Colonne 3: 1 cm = 0,0032 cm

Colonne 4: 1 cm = 0,0032 cm



SANGLIER

Sus scrofa meridionalis

1. MORPHOLOGIE:

Régulier parallèle, fourchu (cf. A,B,E,H).

2. STRUCTURE:

- DE LA MOELLE:

Réticulée, d'apparition tardive; Im faible d'environ 0,5 (cf. C).

- DES ECAILLES:

Eclatées tout le long du poil (cf. D,G,J).

3. PIGMENTATION CORTICALE:

Forte (cf. F,I).

4. ECHELLES:

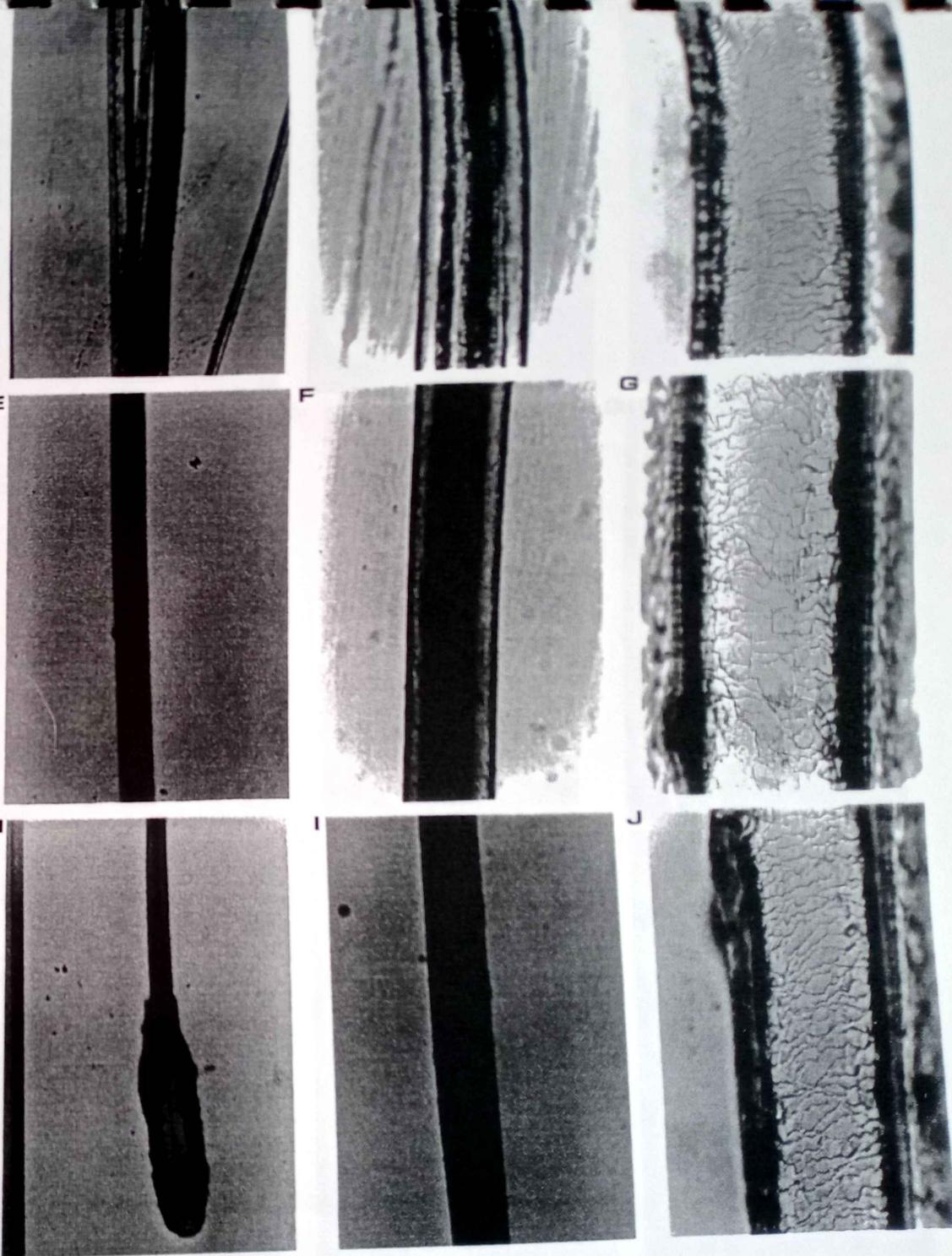
Colonne 1: 1 cm \cong 0,50 cm

Colonne 2: 1 cm = 0,034 cm

Colonne 3: 1 cm = 0,0133 cm

Colonne 4: 1 cm = 0,0032 cm

A



MOUFLON

Ovis ammon musimon

A

1. MORPHOLOGIE:

Régulier parallèle, ondulé (cf. A,B,E,H).

2. STRUCTURE:

- DE LA MOELLE:

Réticulée en nid d'abeilles; Im d'environ 0,9 (cf. C,F,I).

- DESECAILLES:

Pavimenteuses tout le long du poil (cf. D,G,J).

3. PIGMENTATION CORTICALE:

Variable (cf. C,F,I).

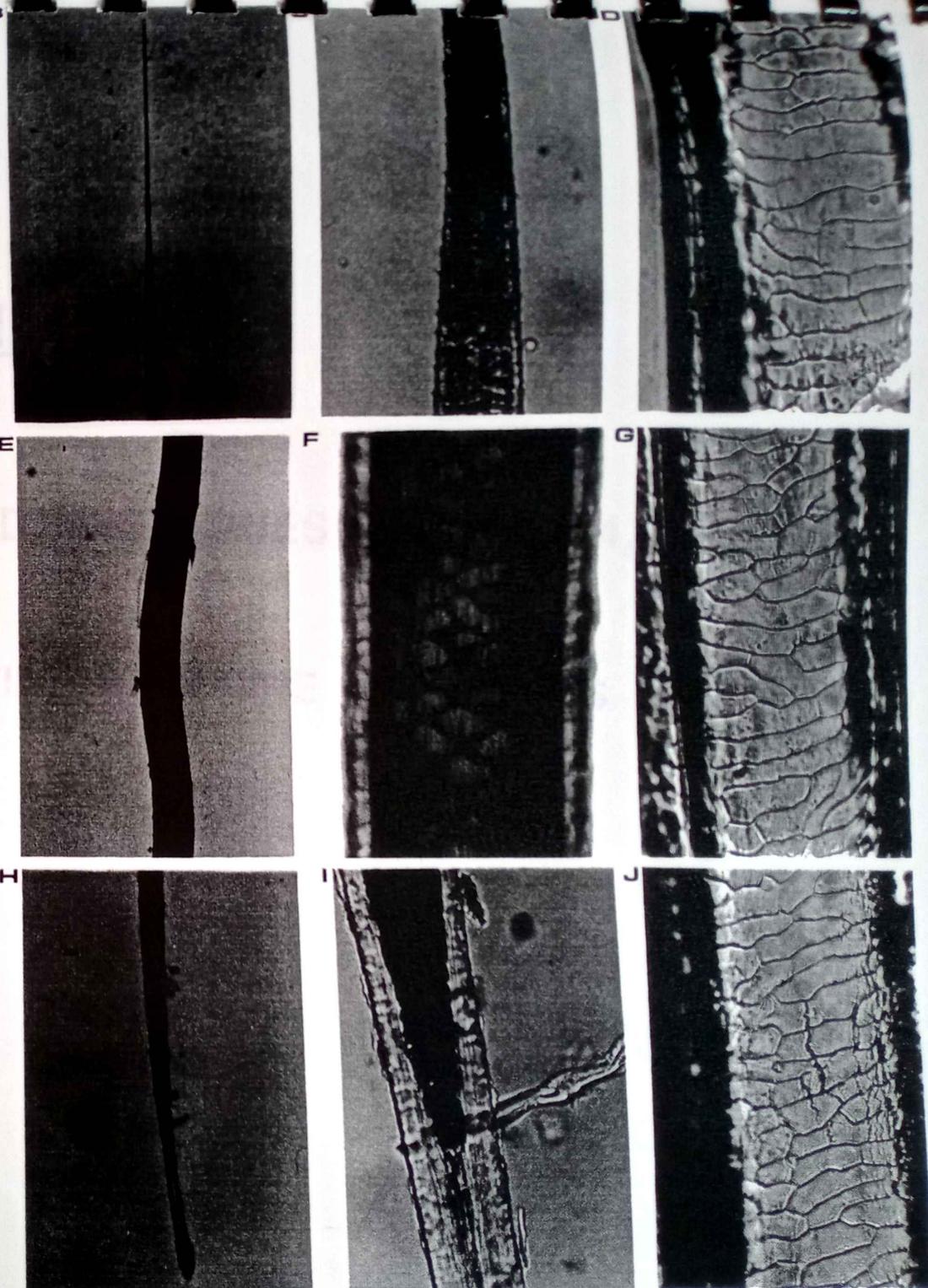
4. ECHELLES:

Colonne 1: 1 cm = 0,22 cm

Colonne 2: 1 cm = 0,034 cm

Colonne 3: 1 cm = 0,0032 cm

Colonne 4: 1 cm = 0,0032 cm



ANNEXES :

- 1- LES ANIMAUX DOMESTIQUES (p.22, 23, 24, 25)**
- 2- POIL DE SEROTINE ET LAINE DE BREBIS (p.26)**

CHAT DOMESTIQUE

Felis catus

A

1. MORPHOLOGIE:

Régulier parallèle, en ski (cf. A,B,E,H).

2. STRUCTURE:

- DE LA MOELLE:

Réticulée, Im de 0,9 (cf.C,F).

- DESECAILLES:

Pavimenteuses puis crénelées (cf. D,G,J).

3. PIGMENTATION CORTICALE:

Variable (cf. C,F,I).

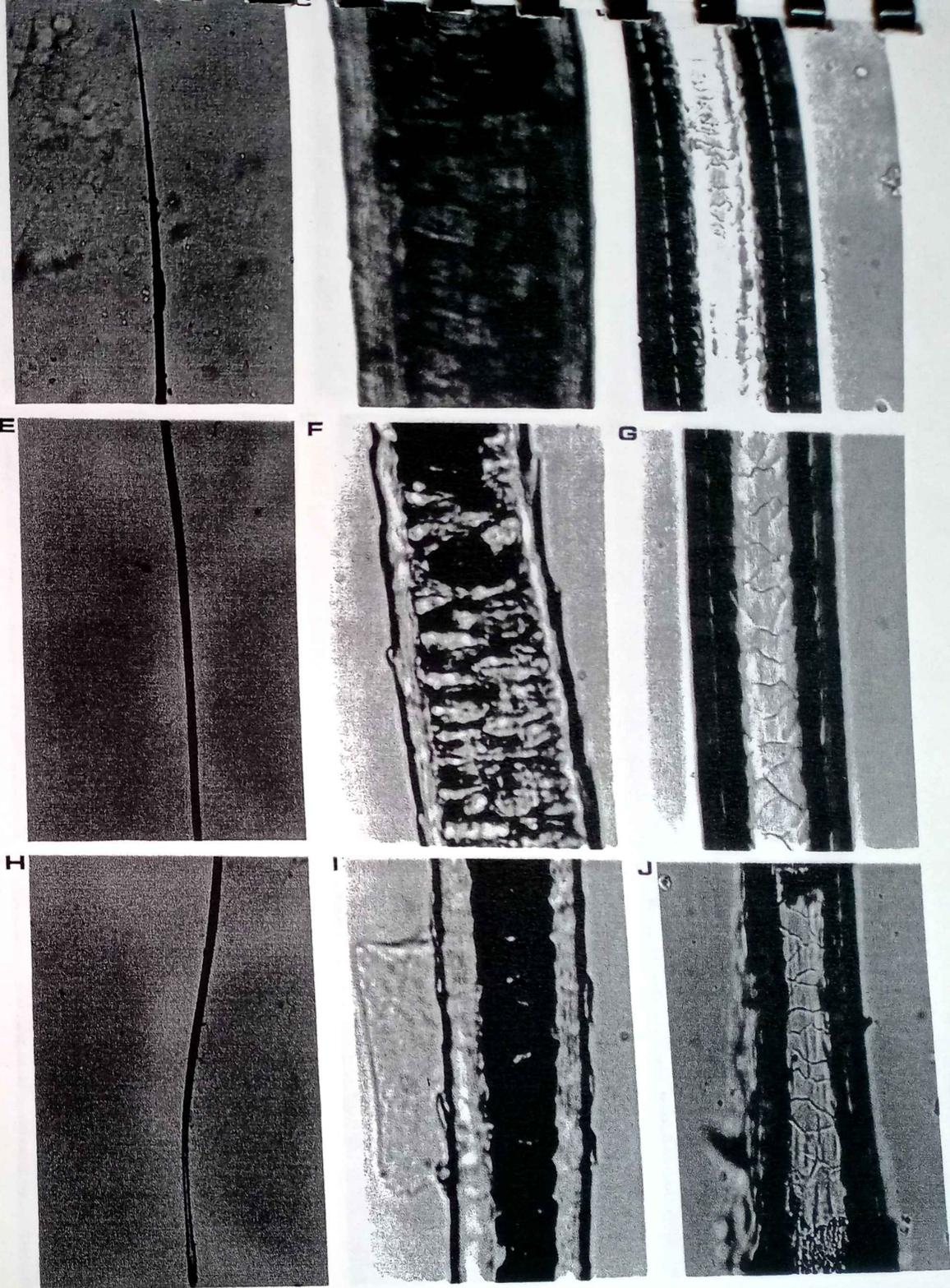
4. ECHELLES:

Colonne 1: 1 cm = 0,29 cm

Colonne 2: 1 cm = 0,034 cm

Colonne 3: 1 cm = 0,00136 cm

Colonne 4: 1 cm = 0,0032 cm



BREBIS

Ovis aries

A

1. MORPHOLOGIE:

Régulier parallèle, ondulé (cf. A,B,E,H).

2. STRUCTURE:

- DE LA MOELLE:

Réticulée, parfois en nid d'abeilles; Im compris entre 0,4 et 0,9 (cf. B,C,E,F,H,I).

- DES ECAILLES:

Pavimenteuses puis denticulées (cf. D,G,J).

3. PIGMENTATION CORTICALE:

Variable (cf. B,H).

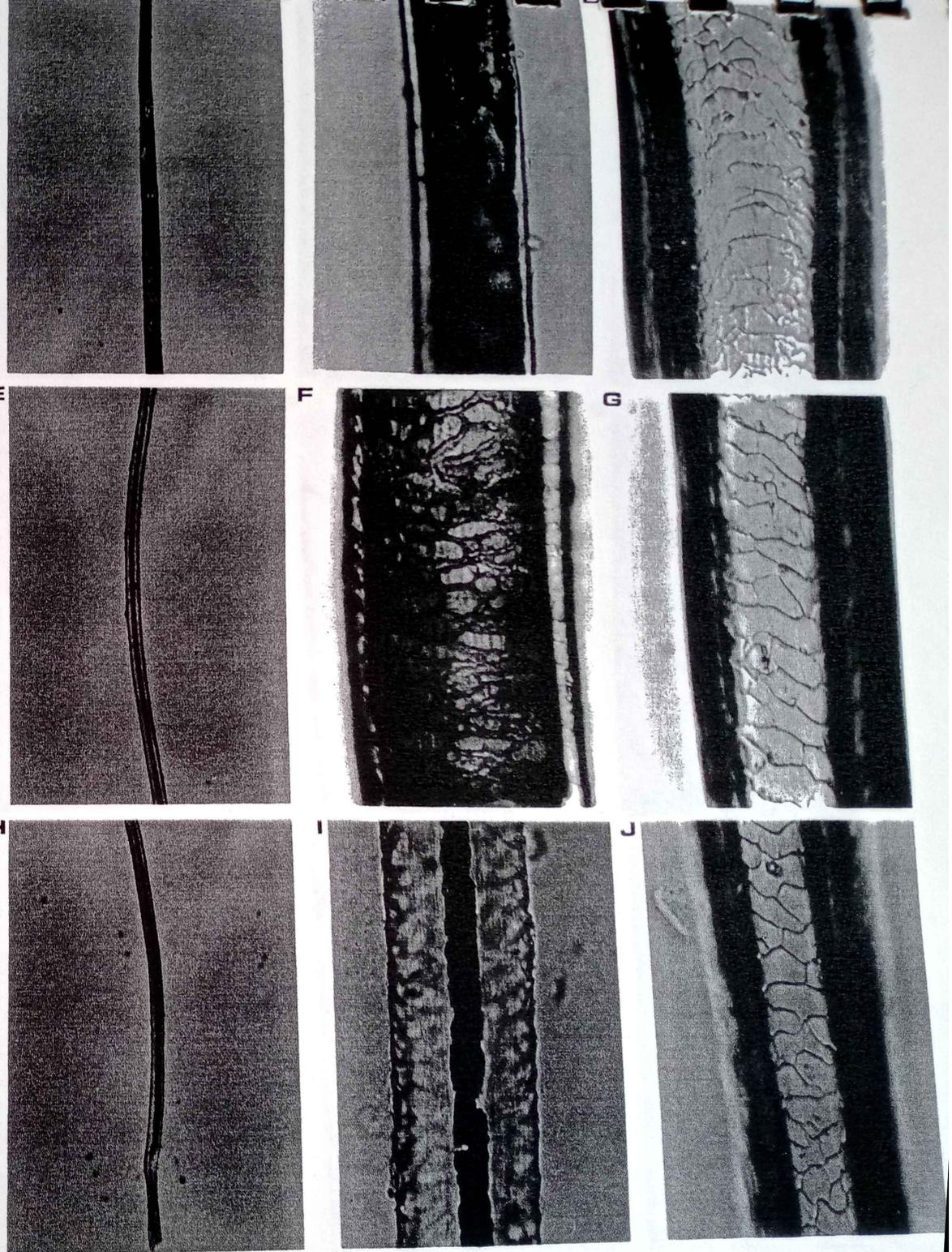
4. ECHELLES:

Colonne 1: 1 cm = 1 cm

Colonne 2: 1 cm = 0,034 cm

Colonne 3: 1 cm = 0,0032 cm

Colonne 4: 1 cm = 0,0032 cm



VACHE

Bos taurus

A

1. MORPHOLOGIE:

Régulier parallèle, ondulé (cf. A,B,E,H).

2. STRUCTURE:

- DE LA MOELLE:

Réticulée; Im assez faible d'environ 0,4 (cf. C,F,I).

- DESECAILLES:

Pavimenteuses, denticulées puis crénelées (cf. D,G,J).

3. PIGMENTATION CORTICALE:

Variable (cf. C,F,I).

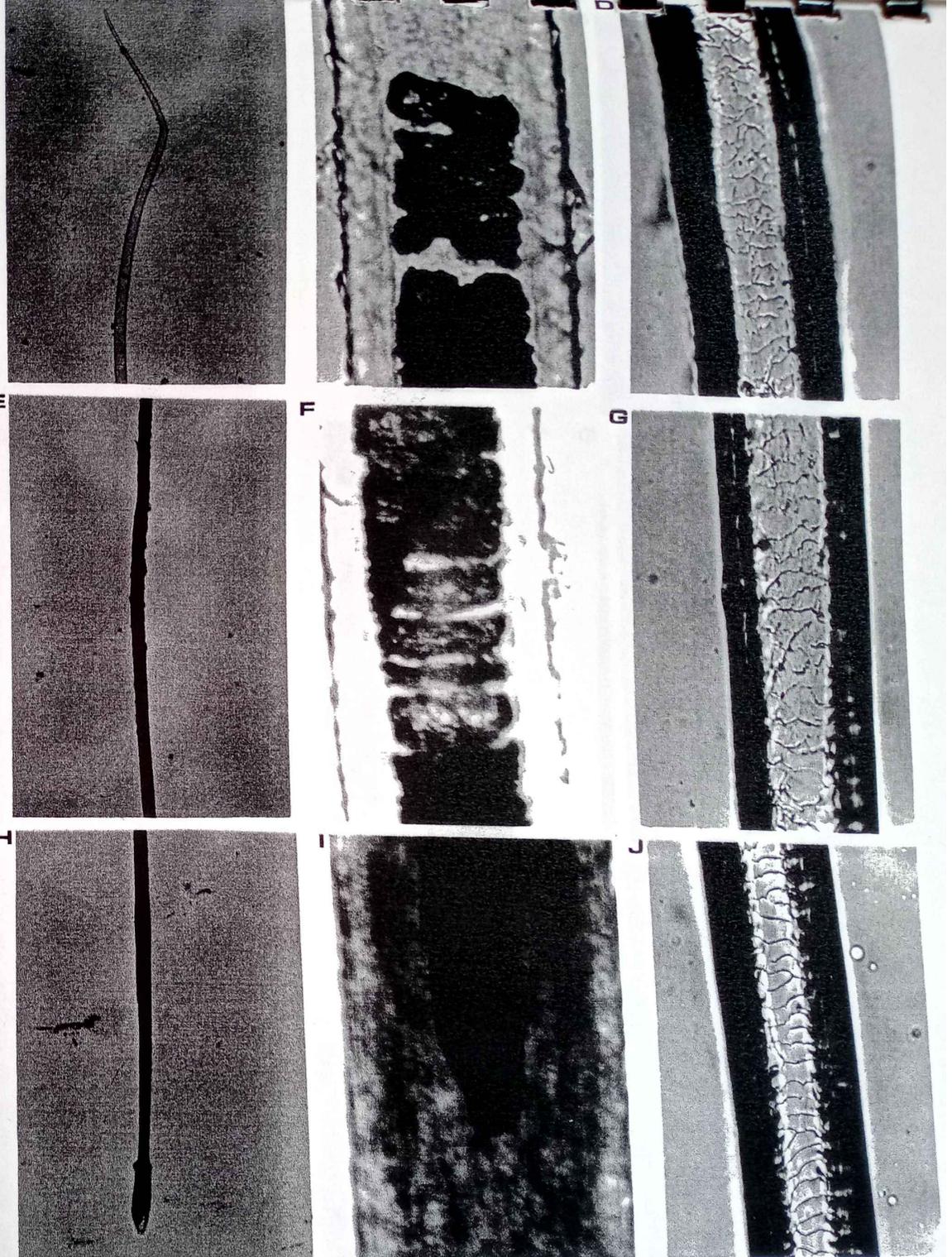
4. ECHELLES:

Colonne 1: 1 cm = 0,25 cm

Colonne 2: 1 cm = 0,034 cm

Colonne 3: 1 cm = 0,0032 cm

Colonne 4: 1 cm = 0,0032 cm



CHEVRE

Capra hircus

A

1. MORPHOLOGIE:

Régulier parallèle, ondulé (cf. A).

2. STRUCTURE:

- DE LA MOELLE:

Réticulée parfois en nid d'abeilles; Im compris entre 0,2 et 0,8 (cf. C,F,I).

- DE SECAILLES:

Pavimenteuses, denticulées puis crénelées (cf. D,G,J).

3. PIGMENTATION CORTICALE:

Variable (cf. C,F,I).

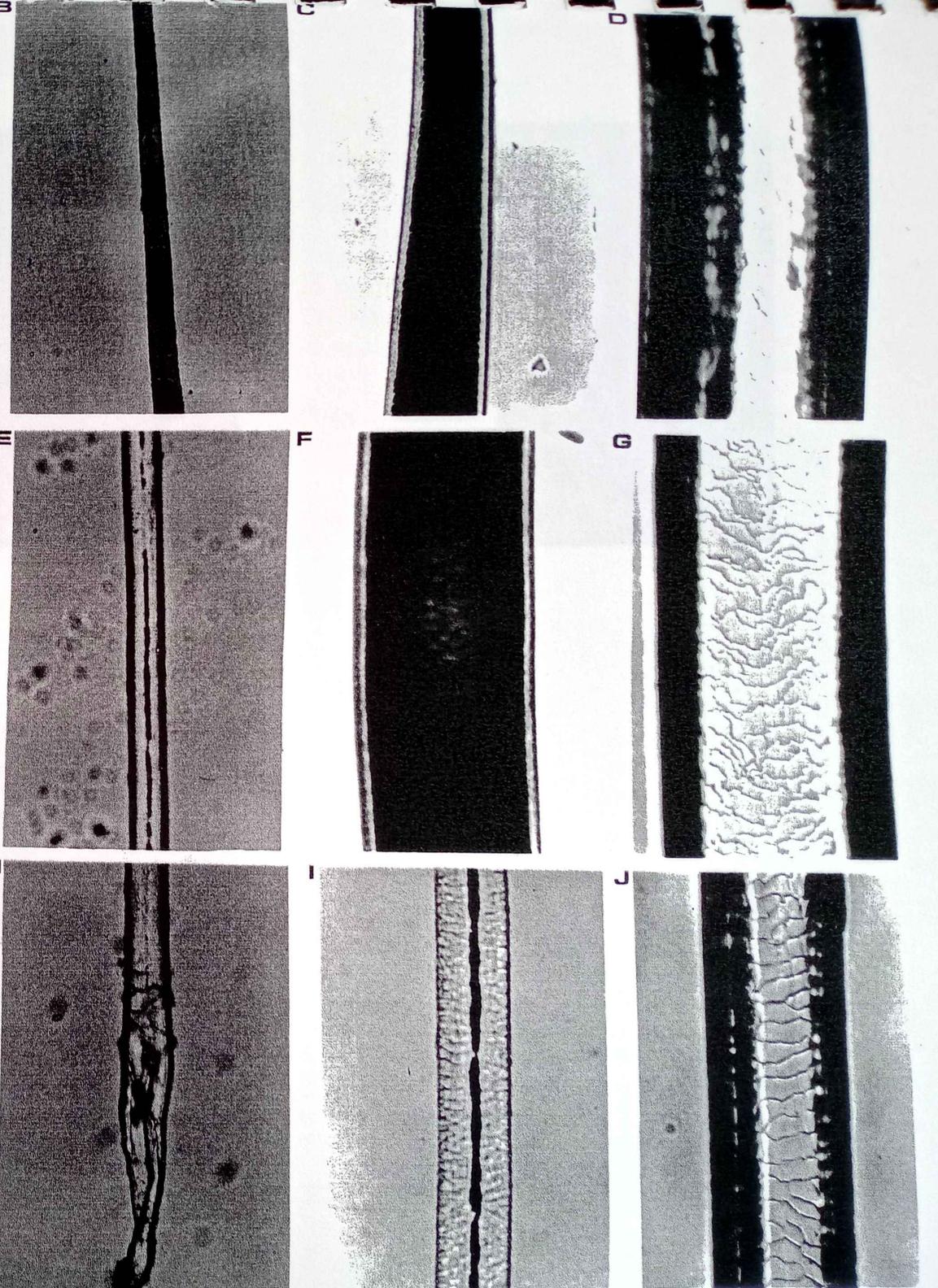
4. ECHELLES:

Colonne 1: 1 cm = 1 cm

Colonne 2: 1 cm = 0,0133 cm

Colonne 3: 1 cm = 0,0065 cm

Colonne 4: 1 cm = 0,0032 cm



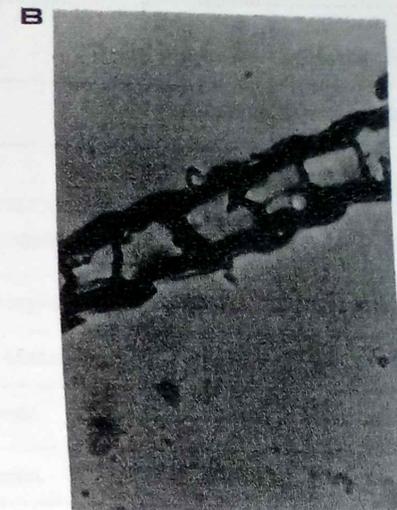
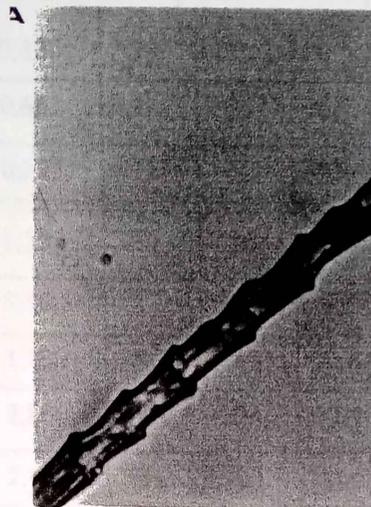
SEROTINE

Eptesicus serotinus

Deux caractères permettent de reconnaître un poil de chiroptère:

- l'absence de moëlle (cf. A);
- des écailles coronales (cf.B);

Ces deux paramètres caractéristiques étant présents chez tous les chiroptères, l'exemple de la sérotine suffit.



LAINES DE BREBIS

Ovis aries

La laine de brebis comme les poils de chauves-souris ne présente pas de moëlle (cf.C), mais les différences de diamètre et de longueur permettent de ne pas les confondre.

ECHÉLLES:

Photo A: 1 cm = 0,00136 cm

Photo B: 1 cm = 0,00136 cm

Photo C: 1 cm = 0,0032 cm

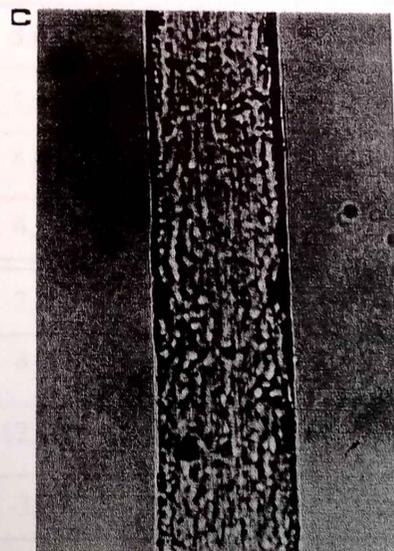
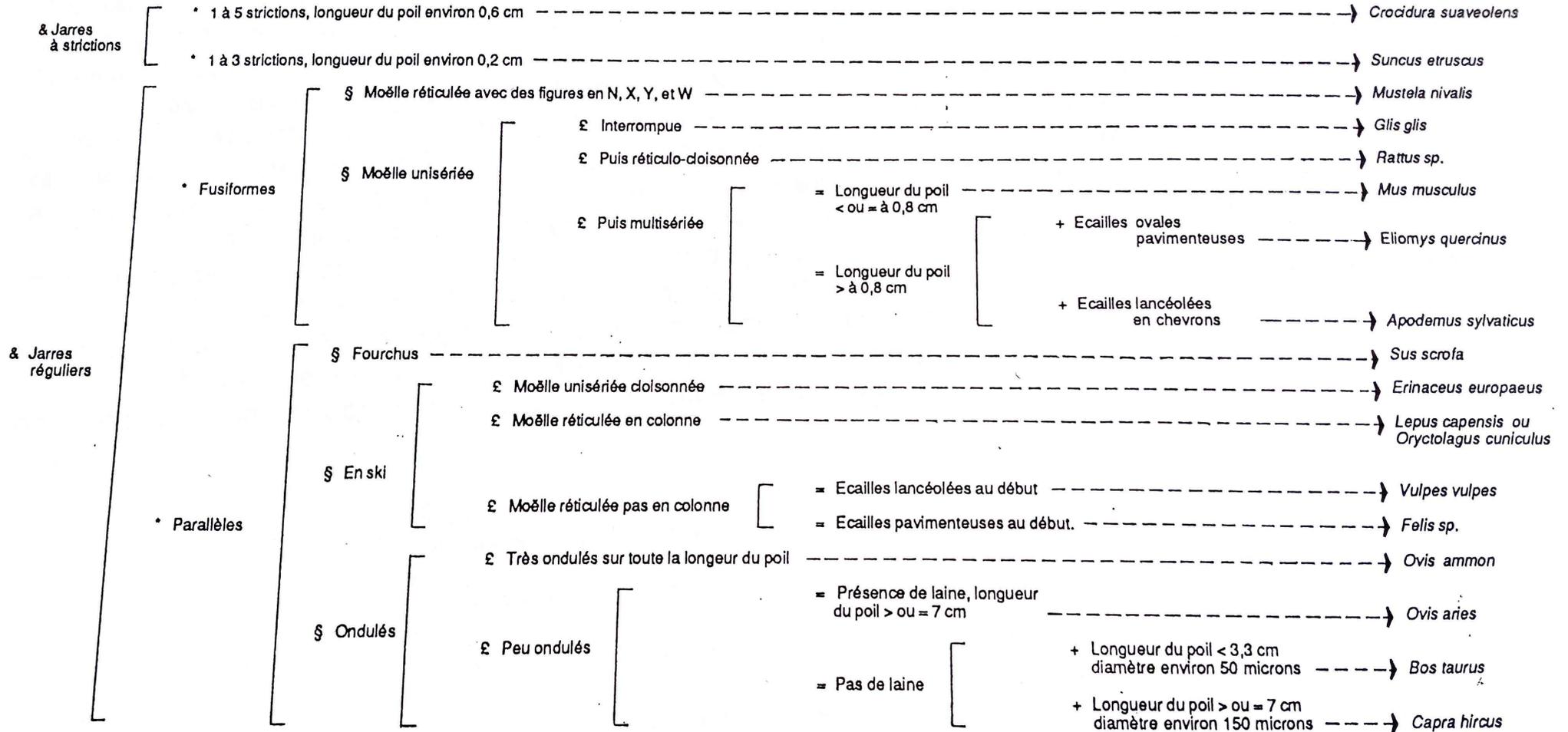


TABLEAU B : ENSEMBLE DES DONNEES

FAMILLES	GENRES	ESPECES	MORPHOLOGIE	LONGUEUR en cm	DIAMETRE		I. m.		MOELLE	PIGMENTATION CORTICALE	ECAILLES
					TIGE (μ m)	SPATULE (μ m)	TIGE	SPATULE			
ERINACEIDÆ	<i>Erinaceus</i>	<i>europaeus</i>	En ski	1,90- 3,30	98	120	0,4	0,5	Unisériée	Forte	Crénelées, denticulées
SORICIDÆ	<i>Crocidura</i>	<i>suaveolens</i>	Strictions (1 à 5)	0,58- 0,63	13	25	0,7	0,7	Unisériée	Faible	Coronales, lancéolées, pavimenteuses
	<i>Suncus</i>	<i>etruscus</i>	Strictions (1 à 3)	0,18- 0,25	11	33	0,6	0,8	Unisériée	Faible	Lancéolées, pavimenteuses
GLIRIDÆ	<i>Eliomys</i>	<i>quercinus</i>	Fusiforme	1,10- 1,50	19	36	0,7	0,7	Unisériée puis multisériée	Forte	Ovales, pavimenteuses, denticulées
	<i>Glis</i>	<i>glis</i>	Fusiforme	1,40- 2,80	17	47	0,5	0,2	Unisériée interrompue	Faible	Pavimenteuses
MURIDÆ	<i>Apodemus</i>	<i>sylvaticus</i>	Fusiforme	1,00- 1,30	20	48	0,8	0,9	Unisériée puis multisériée	Variable	Lancéolées, en chevrons, denticulées
	<i>Rattus</i>	<i>rattus</i>	Fusiforme	1,90- 2,80	56	103	0,4	0,9	Réticulo-cloisonnée	Variable	Facettes, en chevrons, denticulées
		<i>norvegicus</i>	Fusiforme	1,90- 2,40	31	100	0,6	0,9	Réticulo-cloisonnée	Faible	Facettes, en chevrons, denticulées
	<i>Mus</i>	<i>musculus</i>	Fusiforme	0,60- 0,80	14	38	0,7	0,9	Unisériée puis multisériée	Forte	Imbriquées, pavimenteuses
LEPORIDÆ	<i>Lepus</i>	<i>capensis</i>	En ski	3,10- 3,70	84	106	0,8	0,9	Multisériée, en colonne	Variable	Zig-zag, en vagues, crénelées
	<i>Oryctolagus</i>	<i>cuniculus</i>	En ski	2,30- 3,50	70	77	0,7	0,7	Multisériée, en colonne	Variable	Zig-zag, pavimenteuses
CANIDÆ	<i>Vulpes</i>	<i>vulpes</i>	En ski	1,10- 3,60	103	148	0,8	0,8	Réticulée puis cloisonnée	Variable	Lancéolées, crénelées
MUSTELIDÆ	<i>Mustela</i>	<i>nivalis</i>	Fusiforme	0,70- 1,60	44	99	0,6	0,8	Réticulée, Figures N, X, Y, W	Variable	Lancéolées, ovales, denticulées
FELIDÆ	<i>Felis</i>	<i>silvestris</i>	En ski	1,20- 4,00	42	67	0,8	0,8	Réticulée	Variable	Pavimenteuses, crénelées
		<i>catus</i>	En ski	1,20- 4,40	34	73	0,9	0,9	Réticulée	Variable	Pavimenteuses, crénelées
SUIDÆ	<i>Sus</i>	<i>scrofa</i>	Fourchu	4,50- 7,30	196	290	0,4	0,5	Apparaissant tardivement	Forte	Eclatées
BOVIDÆ	<i>Ovis</i>	<i>ammon</i>	Ondulé	2,00- 4,00	143	199	0,9	0,9	Réticulée en nid d'abeilles	Variable	Pavimenteuses
		<i>aries</i>	Ondulé	7,00-12,00	88	165	0,4	0,9	Réticulée parfois en nid d'abeilles	Variable	Pavimenteuses, denticulées
	<i>Bos</i>	<i>taurus</i>	Ondulé	2,50- 3,30	50	58	0,5	0,4	Réticulée	Variable	Pavimenteuses, denticulées, crénelées
	<i>Capra</i>	<i>aries</i>	Ondulé	9,50-16,50	132	220	0,2	0,8	Réticulée parfois en nid d'abeilles	Variable	Pavimenteuses, denticulées, crénelées

TABLEAU C: Comment déterminer, en Corse, les poils des mammifères terrestres.



5. DISCUSSION:

La simplicité, des critères choisis et des techniques utilisées, comparativement aux méthodes décrites par d'autres auteurs, permet pourtant d'arriver facilement à reconnaître les poils des mammifères de la Corse; la clé montre que la détermination peut être effectuée en relativement peu d'étapes. Cependant cette simplicité, bien que faisant gagner du temps et rendant la reconnaissance abordable pour une large catégorie d'utilisateurs, comporte certains inconvénients. Notamment elle ne permet pas d'arriver à distinguer les poils de Lièvre de ceux de Lapin; ce qui serait réalisable grâce aux coupes transversales des poils (5). Manipulation assez délicate ne pouvant pas être réalisée par tout le monde, nous l'avons volontairement écartée. Nous avons tout de même essayé de mettre à profit l'information apportée par les travaux de Keller en effectuant le rapprochement, entre l'observation de la raie située au milieu des écailles des Lagomorphes et la forme de la coupe transversale. En effet cette raie est plus marquée chez le Lapin que chez le Lièvre. Cette différence s'explique par l'aspect franchement réniforme de la section du poil du Lapin, moins évidente chez le Lièvre. Pour l'instant, il est difficile de mieux exploiter cette constatation dans l'optique d'une discrimination des poils de Lièvre et de Lapin.

Il paraît nécessaire qu'un plus grand nombre de mesures soient effectuées à différentes saisons, travail qui n'a pas été fait, à notre connaissance, ailleurs.

Malgré le faible nombre de mesures, l'atlas a permis de noter certaines différences entre populations corses et continentales; ces différences sont indiquées dans le tableau suivant:

Espèces continentales:
longueurs des poils en cm

* *Glis glis glis* < ou = 2

* *Mustela nivalis nivalis* 0,7-1

* *Felis silvestris silvestris* < ou = 6

Espèces corses:
longueurs des poils en cm

* *Glis glis melonii* 1,4-2,8

* *Mustela nivalis boccamela corsicana* 0,7-1,6

* *Felis silvestris lybica* < ou = 4

Pour les autres critères de détermination (structure de la moëlle et des écailles) on ne note

pas de différences significatives.

Il est donc remarquable de constater que l'augmentation de taille des populations corses de loirs et de belettes s'est accompagnée de l'accroissement concomitant de la longueur des poils. Mais ce n'est pas une règle puisque cela n'est pas vrai pour la Crocidure.

Inversement en Corse, le Chat sauvage (s.e. *lybica*) est de taille inférieure au Chat sauvage d'Europe (s.e. *silvestris*). Cette diminution se retrouve au niveau des poils; les poils du Chat sauvage en Corse sont effectivement de longueur plus faible.

La différenciation des populations insulaires à un niveau subsppécifique ne pas être basée sur des données pilifères. Mais il était intéressant de vérifier si les caractères pileux des populations corses décrites comme des sous-espèces, étaient identiques ou différents.

6. CONCLUSION:

La présence de populations endémiques est, en Corse, une réalité. Cette étude semble montrer, pour certaines, une différence des données pilifères les concernant, confirmant leur classification au niveau subsppécifique.

Ce travail, bien qu'il n'ait pas permis de distinguer facilement:

- les poils de *Rattus rattus* de ceux de *Rattus norvegicus*;
- les poils de *Lepus capensis* de ceux de *Oryctolagus cuniculus*.

a abouti à une clé de détermination. C'est une étape essentielle pour de futures recherches nécessitant la reconnaissance des poils des mammifères de la Corse. De nouvelles recherches devraient parvenir à trouver des critères fiables qui permettront de les distinguer.

La simplicité et l'aspect synthétique de l'atlas en font un bon outil pédagogique qui pourra être amélioré et affiné avec le temps.

BIBLIOGRAPHIE

- 1- GRASSE P.P., DEVILLERS C., 1965: Zoologie T.2 vertébrés. Masson et C^o éditeurs, p.33.
- 2- TWIGG G. I., 1975: Finding mammals-their signs and remains. Mamal Review, Departement of Zoologie, Royal Holloway College, University of London, Vol.5, 71-82.
- 3- FALIU L., LIGNEREUX Y., BARRAT J., 1980: Identification des poils des mammifères pyrénéens. Donana, Acta Vertebrata, (2): 125-212.
- 4- DEBROT S. et al, 1982: Atlas des poils des mammifères d'Europe. Ed. Institut de zoologie de l'Université de Neuchâtel, 208 p.
- 5- KELLER A., 1978: Détermination des mammifères de la Suisse par leur pelage: 1. Talpidae et Soricidae. Revue suisse de Zool. 85(4): 758-761.
 - 1980: Détermination des mammifères de la Suisse par leur pelage: 2. Diagnose des familles. 3. Lagomorpha, Rodentia (partim). Revue suisse de Zool. 87 (3): 781-796.
 - 1980: Détermination des mammifères de la Suisse par leur pelage: 4. Cricetidae. 5. Muridae.
 - 1991: Utilisation taxonomique des poils des mammifères par l'aspect morphologique de leur structure fine. A paraître.
- 6- SALOTTI M., 1990: Mise en évidence d'une sous-espèce du Renard Roux (*Vulpes vulpes*) en Corse. Vie Milieu, 40 (2/3): 241-246.
- 7- FRANCESCHI P., 1980: Essai de caractérisation génétique du porc corse. Aspect cytogénétique et polymorphisme biochimique. Thèse 3^e cycle. Paris 6;
- 8- ARRIGHI J., SALOTTI M., 1988: Le Chat sauvage (*Felis silvestris Schreber, 1777*) en Corse. Confirmation de sa présence et approche taxonomique. Mammalia, T.52, N° 1, p.123-126.
- 9- JOLEAUD L., 1926: Les Mammifères. Histoire du peuplement de la Corse. Bull. Soc. Sc. Nat. Hist. Corse, 45, 35-107.
- 10- SAINT-GIRONS M.C., 1973: Les mammifères de France et du Bénélux. Doin, p.60.
- 11- BEAUCOURNU J. C., GRULICH I., 1968: A propos de la Belette de Corse. Mammalia, 32, 341-371.
- 12- SALOTTI M., 1984: Données complémentaires sur les mensurations de la Belette en Corse. Bull. Soc. Sc. Nat. Hist. Corse, 646, 141-146.
- 13- POITEVIN F., 1984: Biogéographie et écologie des Crocidures méditerranéennes *Crocidura russula*, *Crocidura suaveolens*. Ecole Pratique des H^{tes} Etudes. Montpellier, N° 14.
- 14- KAHMANN H., KAHMANN E., 1954: La Musaraigne corse. Mammalia, 18 (2): 129-158.
- 15- CARTER B. C., DILWORTH T. G., 1971: A Simple Technique for Revealing the Surface Pattern of Hair. The American Midland Naturalist, N° 85, p.260-262.